

# La Tribune



## TENSION AU CÉGEP

PAGE 3

IMACOM, MAXIME PICARD

## CHAREST RESTE INFLEXIBLE

QUÉBEC REPOUSSE L'INVITATION À REPRENDRE LES NÉGOCIATIONS

Jean Charest se défend d'avoir alimenté le grabuge et les actes de vandalisme en excluant la CLASSE de la table de discussions, mercredi. Ceux qui accusent le gouvernement d'avoir jeté de l'huile sur le feu, dit-il, déresponsabilisent ceux qui posent des gestes de violence.

PAGE 2



**PATRICK HUARD**  
Le bonheur n'est pas parfait

PAGE 17

IMACOM, JESSICA GARNEAU

**QUALITÉ D'EAU DES PLAGES**  
La Ville révisé les critères de fermeture à la baisse

PAGE 5

**SAIL EXP**  
Importations Italiennes en EXCLUSIVITÉ

Boutique **Rejan Mode**

134, rue Wellington Nord  
www.rejanmode.com

**OUVERT SAMEDI**  
Suprem Automobile

Sherbrooke 819.821.9272  
www.supremautomobile.com

### L'Ultime plaisir de conduire.

**BMW 323i 2011**

TRANSMISSION AUTOMATIQUE - PNEUS D'HIVER - DEMONSTRATEUR

RABAIS DE **7 843 \$** VOTRE PRIX **34 999 \$\*\***

Prolongation de la garantie de base du manufacturier jusqu'au 19 septembre 2017 ou 160 000 km\* et entretien inclus jusqu'au 19 septembre 2015 ou 80 000 km\*

\*\* Selon le premier des 2 termes affiché. \*\*\* Transport et préparation inclus. Taxes en sus. Tous rabais inclus dans le prix de vente. Offre prend fin le 30 avril 2012. Certaines conditions s'appliquent. BMW Canada inc. - BMW -, le logo BMW, tous les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence. Photo à titre indicatif seulement. Véhicule ayant < ou > 8 618 km. Offre valide sur stock AA027567.

# Québec repousse l'invitation à reprendre les négociations

ALEXANDRE BOBILLARD  
LA PRESSE CANADIENNE

**QUÉBEC** — Le gouvernement a rejeté une nouvelle invitation à négocier avec les associations étudiantes, hier, après avoir accusé l'une d'entre elles d'inciter à la violence.

La Fédération étudiante universitaire de Québec (FEUQ) avait proposé de céder deux de ses quatre places à la table de négociation à la Coalition large de l'association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE).

Mais le cabinet de la ministre de l'Éducation Line Beauchamp a rejeté cette offre, après avoir exclu mercredi la CLASSE de la négociation, en raison d'une manifestation qui a mal tourné à Montréal en début de semaine.

L'attachée de presse de la ministre, Hélène Sauvageau, a expliqué hier qu'il est hors de question que deux représentants de la CLASSE intègrent la délégation de la FEUQ.

Selon Mme Sauvageau, compte tenu de l'exclusion décrétée mercredi, il ne serait pas logique d'admettre des représentants de la CLASSE, dont les positions sur les débordements sont jugées trop ambiguës au gouvernement.

«On ne peut pas avoir indirectement ce qu'on ne peut pas avoir directement», a-t-elle dit lors d'une entrevue téléphonique.

La présidente de la FEUQ, Martine Desjardins, a déclaré qu'elle était choquée par ce refus, qui survient au terme d'une semaine mouvementée.

«On est un peu choqués de voir qu'on rejette du revers de la main une solution de sortie de crise», a-t-elle dit lors d'une entrevue téléphonique.

Selon Mme Desjardins, sans négociations en présence de la CLASSE, qui représente 40 pour cent des étudiants en grève, la crise ne fera que s'amplifier.

Plus tôt, le premier ministre Jean Charest et Mme Beauchamp ont signifié l'intention du gouvernement de

## «Manif de nuit prise 3» à Montréal



LA PRESSE, EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE

Une troisième manifestation étudiante en autant de soirs s'est mise en branle hier à Montréal, dans ce qui s'annonce comme une escalade du mouvement à la suite de l'échec de négociations en début de semaine. Entre 1000 et 2000 personnes ont marché pacifiquement dans les rues du centre-ville. La marche s'est mise en branle vers 20h50 sous la pluie. Dix minutes plus tard, déjà les policiers annonçaient que le rassemblement était illégal. Mardi et mercredi, des rassemblements similaires se sont soldés par des gestes de violence et de vandalisme, menant à des affrontements musclés avec les policiers. Au moment de mettre sous presse, les policiers signalaient que certains méfaits avaient été commis au début de l'événement.

rétablir les ponts avec la FEUQ et la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), qui ont suspendu les discussions depuis l'exclusion de la CLASSE.

Lors d'une conférence de presse, Mme Desjardins avait rapidement répondu que son association acceptait l'offre, mais que sa délégation serait composée de deux membres de la CLASSE.

Présent avec elle, le président de la FECQ, Léo Bureau-Blouin, a pour sa part avancé que la participation de toutes les associations étudiantes est nécessaire.

«Nous, ce qu'on pense, c'est

que pour orchestrer une sortie de crise qui est intelligente, il faut que l'ensemble des associations étudiantes soient présentes», a-t-il dit.

### Charest reste ferme

Alors qu'une nouvelle manifestation suivant cette décision s'est soldée par 85 arrestations à Montréal, mercredi soir, M. Charest s'est défendu d'avoir contribué aux débordements en excluant la CLASSE.

Selon le premier ministre, accuser le gouvernement d'avoir jeté de l'huile sur le feu déresponsabilise ceux qui posent des

gestes de violence.

«Votre question déresponsabilise ceux qui posent des gestes de violence, a-t-il dit à un journaliste. Je parle de votre question à vous là, qui a comme prémisse que le gouvernement, en assumant sa responsabilité, qui sont des responsabilités démocratiques légitimes, aurait légitimé des actions. C'est faux ça.»

Juste avant la période des questions à l'Assemblée nationale, le ministre de la Sécurité publique, Robert Dutil, a haussé le ton, accusant carrément la CLASSE et son porte-parole, Gabriel Nadeau-Dubois,

d'encourager la violence.

«M. Nadeau-Dubois s'exprime avec volubilité, dit toutes sortes de choses et quand on décède, quand on ramasse l'ensemble de ses déclarations et qu'on fait un portrait, on doit constater qu'à la fin ce qu'il dit c'est: tous les moyens sont bons pour obtenir satisfaction, y compris la violence», a dit M. Dutil.

Selon le ministre, même si des casseurs infiltrent des manifestations, la violence dans la rue est un mode opératoire connu de la CLASSE et M. Nadeau-Dubois pourrait s'exposer à des accusations.

«S'il convenait à la loi, c'est à la police à faire des accusations, et à la cour de justice, a-t-il dit. Ce n'est pas à nous, on n'a pas de police politique.»

En conférence de presse, M. Nadeau-Dubois a dénoncé ce qu'il considère comme des attaques personnelles et un dérapage.

«La CLASSE n'est pas une organisation violente, ne l'a jamais été et ne le sera jamais, a-t-il dit. La CLASSE n'a jamais appelé à la violence et n'a jamais encouragé la violence et je n'ai jamais appelé à la violence.»

Tout en évoquant la possibilité d'en obtenir le mandat en fin de semaine d'un congrès de ses membres, M. Nadeau-Dubois a affirmé qu'il lui est pour le moment impossible de lancer un appel au calme.

«Si une personne de plus venait, de manière paternaliste, les sermonner, ça ne pourrait que jeter de l'huile sur le feu et mettre ces gens-là encore plus en colère», a-t-il dit.

Mme Desjardins a soutenu que le gouvernement «est en vendetta personnelle contre le porte-parole de la CLASSE».

«C'est un cirque, il est temps que ça arrête, a-t-elle dit. Ce n'est pas une personne qui peut porter sur son dos toute la violence et les actions qui ont été faites au cours des derniers jours. M. Nadeau-Dubois ne porte pas le fardeau du mouvement étudiant en entier sur ses épaules.»

2 La Tribune - Sherbrooke vendredi 27 avril 2012

**La Tribune**  
 ADRESSE  
 1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8  
 RÉDACTION: 819 564-5454  
 redaction@latribune.qc.ca /  
 téléc. 819 564-8098  
 PUBLICITÉ: 819 564-5450 /  
 téléc. 819 564-5482  
 ANNONCES CLASSÉES:  
 819 564-2222  
 téléc. 819 564-5482  
 ABONNEMENTS: 819 564-5466  
 1 800 567-6955  
 www.latribune.qc.ca



**SOMMAIRE**

Annonces classées	31 à 36
Arts et spectacles	17 à 19
Décès	36 à 38
Économie	21 à 23
Horoscope	32
Loterie	6
Monde	16
Mots croisés	32
Opinions	14
Sports	41 à 47

**MÉTÉO**

Ann-Sophie, 6 ans  
École Champlain

**AUJOURD'HUI**  
 PLUIE  
 SE CHANGEANT  
 EN NEIGE  
 LE MATIN

MAX.: 0° MIN.: -8°

Lever du soleil: 5 h 41  
Coucher du soleil: 19 h 50

**SAMEDI**  
 ensoleillé, max.: 5° min.: -8°

**DIMANCHE**  
 ensoleillé, max.: 5° min.: -7°

**Une nouvelle à nous communiquer...**

819 564-5454

**LE CLIN D'OEIL DE STÉPHANE LAPORTE**

Il y a deux sortes de manifestants: les casseurs et les cassés.

SI VOUS AVEZ UNE INFORMATION À COMMUNIQUER À NOTRE ÉQUIPE DE JOURNALISTES, ÉCRIVEZ À redaction@latribune.qc.ca OU APPELEZ AU 819 564-5454

# Retour en classe sous tension

Des manifestations risquent de perturber le climat de la rentrée au Cégep



ISABELLE PION

isabelle.pion@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE** — Le retour en classe au Cégep de Sherbrooke se fera sur fond de tension, ce matin. Alors que des professeurs d'Estrie contre la hausse tiendront une manifestation pacifique à 7 h 30, tout juste avant d'aller donner leurs cours, de la visite provenant de l'extérieur est attendue, selon l'Association étudiante du Cégep de Sherbrooke (AECS).

Officiellement, l'AECS appelle ses membres à respecter l'injonction. « S'il y a des débordements, ce sera des initiatives personnelles », a commenté le porte-parole de l'association, Olivier Mercier. À titre personnel (et non comme représentant de l'AECS, précise-t-il), l'étudiant a invité les gens à venir résister et à casser l'injonction en assemblée générale. Selon lui, des étudiants provenant de l'extérieur de la région s'organisaient en prévision de ce matin.

Le président du Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke (SPECS), Steve McKay, a réitéré hier que le SPECS respecterait l'injonction, qui ordonnait au Cégep de Sherbrooke de reprendre ses cours hier. Les cours ont été levés hier pour permettre la tenue d'une assemblée

générale.

« Le SPECS condamne formellement la répression judiciaire des processus démocratiques et croit que le conflit doit se résoudre par la voie politique, en reconnaissant la souveraineté et la légitimité des associations étudiantes », pouvait-on lire dans l'invitation envoyée à toute la population.

« On ne peut pas faire comme si de rien n'était. Je vais leur dire que je les aime tous, peu importe la couleur de leur carré », dit un professeur.

La manifestation se tiendra devant le pavillon 5 de l'établissement collégial, mais les participants se tiendront de l'autre côté de la rue du Cégep, puisque l'injonction interdit de manifester aux abords immédiats des bâtiments de l'institution. « Ce n'est pas une manifestation qui va enfreindre le libre accès aux bâtiments, mais à partir de 8 h 30, nous allons dispenser les cours », indique M. McKay à titre de participant.

Professeure au Cégep de Sherbrooke, Véronique Grenier insiste : l'événement se veut pacifique. « On ne veut pas que



IMACOM, MAXIME PICARD

« La démocratie aux ordures », pouvait-on lire hier sur une grande banderole placée à l'entrée du pavillon 2 du Cégep.

les gens se placent dans une position difficile. » Si des troubles-fêtes s'invitaient, la manifestation pourrait être dissoute ce matin, a-t-elle avancé.

« Si le milieu n'était pas considéré comme sécuritaire, nous allons contacter la direction et lui demander de régler la situation », a souligné M. McKay.

« Les professeurs sont attendus à 8 h au stationnement du plateau Sylvie-Daigle. Il va y

avoir une évaluation de la situation », souligne Mme Grenier. La professeure s'interrogeait, hier, sur le déroulement en classe, avec des jeunes affichant tant le vert que le rouge. « On va se trouver dans un climat où on doit enseigner et on ne peut pas faire comme si de rien n'était...C'est important qu'on soit capable de rassembler tout le monde. Je vais leur dire que je les aime tous, peu importe

la couleur de leur carré. » En assemblée générale, M. McKay s'est aussi engagé à enseigner aux étudiants sans faire preuve de préjugés.

Hier, un groupe d'étudiants s'affichant verts prévoyait se regrouper devant le Palais des sports vers 8 h 15 pour pouvoir entrer d'un bloc à l'intérieur. La direction de l'établissement annoncé cette semaine que des activités seraient organisées pour recréer un bon climat sur le campus. Le 1er mai, les professeurs seront appelés « à une grève travaillée », où ils seront invités à remettre leur salaire à la banque alimentaire de l'AECS ou au fonds d'urgence créé pour aider les étudiants touchés par la grève étudiante.

## Les cégépiens votent pour la poursuite de la grève

Prise de bec entre un étudiant et le président du syndicat des enseignants

ISABELLE PION

isabelle.pion@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE** — En dépit d'une injonction forçant la reprise des cours, les étudiants du Cégep de Sherbrooke ont reconduit la grève pour cinq jours dans une proportion de 56 %. Hier, la tension était palpable lors de cette huitième assemblée générale : le ton a monté entre un étudiant et le président du Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke (SPECS).

Même si la reprise des cours est prévue aujourd'hui, les étudiants contre la grève ont tenu à se faire entendre.

Le ton a monté entre Maxime St-Jean, un étudiant en faveur de la reprise des cours, et le président du SPECS, Steve McKay, qui souligne faire partie d'un service d'observateur et d'ordre à l'assemblée. L'étudiant a été expulsé (en vertu des règlements) parce qu'il avait applaudi à deux reprises son

ami Danny Bélanger, qui a fait ressortir quelques articles de l'injonction. Lorsque M. McKay lui a lancé qu'il devait sortir, l'étudiant a répliqué de façon enflammée qu'un enseignant ne devrait pas prendre position, ce qui a piqué l'enseignant. Ce dernier s'est finalement excusé auprès de l'étudiant et a quitté la salle.

Étudiant en techniques policières, Danny Bélanger est l'un des organisateurs d'un rassemblement en faveur de la reprise des cours, qui s'est tenu la semaine dernière. Il a pu aller en classe cette semaine en raison d'une exemption accordée aux finissants de techniques policières. Le document d'injonction en main, il a fait ressortir des articles selon lesquels on ne retrouve pas dans la législation le droit de l'association étudiante de faire la grève « et de paralyser l'établissement d'enseignement auprès duquel elle est accréditée ». Il a aussi

souligné que les étudiants peuvent signifier par écrit à leur association qu'ils ne veulent plus en faire partie.

Il estime que si les professeurs ont le droit à leur opinion, ils n'auraient pas dû s'afficher sur le campus. M. McKay voit les choses autrement. « Je suis un citoyen, et par conséquent, j'ai le droit de prendre des positions dans l'arène politique. Je suis président de syndicat avec des mandats de mon assemblée, je suis un professeur de philosophie : mon travail est de réfléchir et questionner les enjeux éthiques (...) Je trouve ça condescendant de croire que les étudiants sont aisément manipulables... »

Danny Bélanger a tenu à venir appuyer ses camarades. « C'est mon devoir de venir appuyer mes collègues qui veulent retourner en classe. »

Jean Lessard, qui pilote le dossier de l'injonction demandée par 17 autres étudiants,

était également présent. S'il y avait une levée des cours ce matin, dit-il, il faudrait que le Cégep ait une excellente raison. Et si ce n'était pas le cas, l'option d'une requête pour outrage au tribunal ne serait pas écartée.

À propos des négociations, M. McKay a souligné que toute modification significative devra être adoptée en assemblée générale. « Nous sommes en négociations intensives pour trouver des possibilités de compléter la session en juin afin d'éviter le plus possible un retour en août. »

Rappelons qu'une personne qui défierait l'injonction peut être reconnue coupable d'outrage au tribunal, s'exposant du même coup à une peine allant jusqu'à un an d'emprisonnement et/ou une amende. La prochaine assemblée de reconduction est prévue jeudi prochain. Quelque 2016 personnes ont exercé leur droit de vote.

**ON PAIE LES TAXES**  
Jusqu'au 30 avril

**SUR TOUS LES ACCESSOIRES EN MAGASIN**

**SMOKERCRAFT PRO CAMP 161**  
Seulement **12 995\$**

- Mercury 40 hp 4 temps,
- gouvernail
- remorque galvanisée

**LE PHARE NAUTIQUE.COM**

2011, route 222, St-Denis-de-Bromplon  
819 846-2240 2060812

Sherbrooke vendredi 27 avril 2012 - La Tribune

Printed and distributed by NewspaperDirect  
www.newspaperdirect.com • SC# 117700 • CAC# 1000 • 03 574 6343  
COPYRIGHT AND PROTECTED BY APPLICABLE LAW

REQUÊTE EN INJONCTION PERMANENTE À L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

## Les quatre étudiants seront entendus ce matin

RENE-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE** — C'est ce matin au palais de justice de Sherbrooke que quatre étudiants vont tenter de convaincre un juge de la Cour supérieure d'accorder une injonction interlocutoire permanente pour la reprise des cours.

Les quatre étudiants mettent en cause non seulement l'Université de Sherbrooke et l'Association générale des étudiants de la Faculté et sciences humaines de l'Université

de Sherbrooke (AGEFLESH), mais aussi le syndicat des professeurs, celui des chargés de cours ainsi que celui des auxiliaires d'enseignement et de recherche.

Les étudiants qui ont obtenu une injonction provisoire le 18 avril dernier demandent au tribunal de prononcer une injonction permanente pour mettre fin aux lignes de piquetage qui bloquent physiquement l'accès aux salles de cours et pavillons de l'UdeS.

Ils demandent aussi à l'AGEFLESH, à ses membres et à tout étudiant de l'UdeS « de laisser libre accès aux

établissements et pavillons où sont dispensés les cours et de cesser toute intimidation, piquetage, menaces et manifestations ayant pour effet d'empêcher l'accès aux cours et à la tenue des cours à l'Université de Sherbrooke ».

L'ordonnance demande aussi à toute personne de ne pas entraver la bonne marche des cours et de manifester à plus de 25 mètres des entrées de l'UdeS ou à tout endroit qui leur est assigné.

La présidente du syndicat des chargés de cours de l'Université de Sherbrooke Me Manon Saint-Cyr soutient que

son assemblée a donné le mandat à leur avocat de contester cette injonction jusqu'à la Cour suprême du Canada.

### Outrage au tribunal

Le tribunal doit entendre un outrage au tribunal le 7 mai prochain. Les quatre étudiants considèrent que l'université n'a pas respecté l'ordonnance provisoire rendue la semaine dernière.

Ce sont quatre des onze signataires de la requête initiale qui passeront les trois prochains jours devant un juge de la Cour supérieure pour faire valoir leur point de vue.

Les autres se sont désistés cette semaine en raison d'une divergence sur la finalité à donner au dossier.

« Nous avons des points de vue différents sur la suite à donner au dossier. Ce que je souhaitais, c'était de reprendre les cours et nous l'avons obtenu. Pour la suite du débat, mes confrères ont mon soutien moral, mais je ne fais plus partie de cette requête. Je les comprends de vouloir continuer sur le débat concernant leurs droits individuels, mais ce n'était pas mon objectif », explique Amélie Carrier, l'une des étudiantes qui se sont désistées de la requête.

## Vandalisme à l'hôtel de ville

RENE-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE** — C'est au tour de l'hôtel de ville de Sherbrooke d'être la cible de vandales.

Dans la nuit de mercredi à hier, des « balounes » remplies de peinture rouge ont été lancées sur les portes principales du bâtiment historique du centre-ville de Sherbrooke. Les portes, certaines fenêtres et les marches sont tachées de rouge.

Mardi mardi, c'est le palais de justice de Sherbrooke qui a reçu des projectiles semblables.

« C'est sensible la même façon de procéder qu'au palais de justice de Sherbrooke », explique le porte-parole du Service de police de Sherbrooke, Martin Carrier.

Une enquête a été ouverte au SPS pour retrouver les auteurs de ces méfaits qui auraient été commis entre 3 h et 6 h.

« Nous sommes en train d'analyser les bandes vidéo des caméras de surveillance

du centre-ville de Sherbrooke et placées autour de l'hôtel de ville afin de retrouver les auteurs de ce crime », mentionne l'agent Carrier.

Comme pour l'événement de mardi dernier, le SPS n'exclut aucune hypothèse.

« Des indices nous laissent croire que ces méfaits pourraient être associés au conflit étudiant. Cependant, nous n'écartons aucune possibilité », indique Martin Carrier du SPS.

Les employés municipaux ont rapidement effacé les traces de ce vandalisme sur l'hôtel de ville. Vers 10 h, les employés avaient terminé le travail effectué avec de l'eau sous pression. Ces travaux de nettoyage n'ont pas entraîné de coûts supplémentaires pour la Ville de Sherbrooke.

Du côté de l'édifice Reynald-Fréchette, la Société immobilière du Québec, qui est propriétaire des lieux, estime les coûts de nettoyage sous pression à environ 800 \$.



Des « balounes » remplies de peinture rouge ont été lancées sur les portes principales de l'hôtel de ville de Sherbrooke.

## « C'est toujours à Montréal que ça se passe... »

Excédé, le maire Tremblay appelle le gouvernement et les étudiants à rétablir le dialogue

PIERRE SAINT-ARNAUD

LA PRESSE CANADIENNE

**MONTRÉAL** — Le maire de Montréal, Gerald Tremblay, appelle le gouvernement du Québec et les associations étudiantes à assumer leurs responsabilités et à reprendre le dialogue pour rétablir le calme.

« On ne peut pas aller se substituer au gouvernement du Québec et aux étudiants. C'est leur responsabilité de se remettre au dialogue le plus rapidement possible », a déclaré le maire.

Accompagné du directeur du Service de police de la ville de

Montréal (SPVM), Marc Parent, c'est un Gerald Tremblay visiblement excédé qui a rencontré la presse, hier, affirmant qu'il n'accepterait pas que ses citoyens soient pris en otage par le conflit.

« Les Montréalais (...) sont écoeurés, a-t-il laissé tomber. Ils ne veulent plus vivre ça. C'est toujours à Montréal que ça se passe. C'est la même chose également pour les commerçants qui sont affectés. (...) C'est la même chose pour la réputation de Montréal sur la scène internationale. »

Refusant de blâmer l'une ou l'autre des parties, M. Tremblay

s'est demandé s'il fallait attendre une tragédie avant de mettre fin au conflit, faisant référence aux événements dans le métro, où des briques ont été lancées sur la voie, et au bombardement d'automobilistes avec des pavés depuis un viaduc situé au-dessus de l'autoroute Ville-Marie.

« S'il y avait eu un événement tragique dans le métro ou sur l'autoroute Ville-Marie, on doit se poser la question: qui va en assumer la responsabilité? Moi, comme maire de Montréal? Le service de police après tous les efforts qui ont été faits? Le gouvernement du Québec? Les étudiants? Qui va être responsable?

Juste répondre à cette question fait qu'on doit régler ce conflit dans les plus brefs délais. C'est totalement inacceptable qu'on soit dans une situation comme celle-ci », a lancé le maire.

« Qui va faire son mea culpa? Qui va dire: j'aurais peut-être dû ouvrir le dialogue; j'aurais peut-être dû faire des compromis; j'aurais peut-être dû sortir des sentiers battus pour trouver des solutions concrètes? »

De son côté, Marc Parent a reconnu que ses troupes commencent à être fatiguées après plus de 160 manifestations en 72 jours, mais il s'est dit très

satisfait de leur travail jusqu'ici malgré des circonstances difficiles et la manipulation des manifestations par des indésirables.

« On a observé durant les dernières semaines la présence de plus en plus importante de provocateurs, de casseurs au sein des différentes manifestations », a dit le directeur du SPVM.

M. Parent a répété que les policiers demeureront tolérants envers les personnes qui manifestent pacifiquement et il a invité les vrais manifestants à se dissocier des casseurs lorsque ceux-ci émergent de leurs rangs et à garder leurs distances.



**DENIS  
DUFRESNE**  
ÉDITORIAL

denis.dufresne@latribune.qc.ca

## Jorge Alberto Castro doit rester

Pendant que les gouvernements veulent faciliter l'immigration et l'intégration des travailleurs qualifiés, l'Agence des services frontaliers du Canada s'appête à poser un geste aussi incompréhensible que révoltant : expulser Jorge Alberto Castro, un Sherbrookois d'origine colombienne avec un emploi stable depuis trois ans, trilingue, sans casier judiciaire et bien intégré à sa communauté.

Malgré l'appui de son employeur, de son entourage, du député néodémocrate de Sherbrooke Pierre-Luc Dusseault, une pétition de 1100 noms et l'intervention d'un avocat spécialisé en immigration, les chances semblent très minces pour éviter que ce technicien en laboratoire de 49 ans soit expulsé du Canada et placé à bord d'un vol pour la Colombie dès 9 h demain matin.

Or, M. Castro soutient qu'un retour dans son pays natal équivaldrait pratiquement à un arrêt de mort pour lui.

La raison?

La Colombie est le pays qui détient le record mondial pour l'assassinat de syndicalistes.

Or, M. Castro était un syndicaliste et un militant pour les droits des travailleurs dans son pays, qu'il a dû quitter il y a 20 ans parce qu'il avait reçu des menaces de mort. Il s'est installé à Sherbrooke en 2008 après avoir vécu aux États-Unis, où il était menacé d'expulsion en raison de l'expiration de son visa et de la fin de son mariage à une Américaine.

Après avoir vu sa demande de statut de réfugié refusée par la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, il a fait une deuxième demande pour motif humanitaire, également refusée, parallèlement à une demande d'examen des risques avant renvoi, une procédure pour déterminer les dangers auxquels s'expose un requérant s'il retourne dans son pays d'origine.

Mercredi, l'Agence des services frontaliers du Cana-

da a rejeté une demande de sursis dans son dossier de déportation.

Son avocat, Stéphane Handfield, estime que des éléments importants n'ont pas été considérés dans son dossier, notamment les risques personnels auxquels s'exposerait M. Castro s'il rentre en Colombie, tout comme son intégration réussie dans la communauté sherbrookoise et l'appui de celle-ci.

Pour le député Dusseault, « ce qui est le plus aberrant dans ce cas-ci c'est que nous avons quelqu'un qui est parfaitement intégré, qui paye ses impôts et qui parle le français. Et s'il retourne dans son pays, il sera en danger à cause de son passé de syndicaliste ».

M. Castro soutient qu'un retour dans son pays natal équivaldrait pratiquement à un arrêt de mort pour lui.

Le seul espoir maintenant?

Que la Cour fédérale réponde favorablement à la requête en sursis judiciaire déposée hier matin par son avocat ou, encore, que le ministre fédéral de l'Immigration, Jason Kenney, exerce son pouvoir discrétionnaire comme il l'a fait il y a quelques jours lorsqu'il a accordé un sursis à une famille de la Guinée, également sous le coup d'un ordre d'expulsion.

Le cas de M. Castro s'apparente malheureusement au parcours de nombreux réfugiés qui, après avoir dû quitter leur pays pour sauver leur peau, sont menacés d'expulsion, souvent victimes d'une machine bureaucratique qui ne tient guère compte de considérations humanitaires.

À défaut d'une réponse favorable de la Cour fédérale, le ministre Kenney doit accorder une seconde chance à Jorge Alberto Castro pour que son dossier soit étudié à nouveau.



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

### TRIBUNE LIBRE

## La crise étudiante : un cas de siège

Le gouvernement a rompu les négociations avec les associations étudiantes en invoquant un lien internet sur un site web ouvert sur Facebook. La ministre Line Beauchamp a-t-elle pris connaissance des larges appuis qui apparaissent aussi sur le site web de la FEUQ? Il semble évident qu'un dialogue s'impose et que le dialogue doit s'élargir pour inclure d'autres parties prenantes.

La société du savoir doit bien être avant tout une société dans laquelle les débats sont à haute densité de savoir, sinon à quoi, à qui et où servira-t-il? Or le débat exige la collegialité et la transparence.

Il est utile de rappeler que l'université et l'éducation supérieure n'appartiennent ni au gouvernement, ni au Parti libéral, ni aux recteurs, ni à la CREPUQ, ni aux étudiants, ni aux professeurs et à leurs syndicats, ni aux parents et grands-parents, mais à tous ceux-là et à la société civile qui doit en décider.

Un débat beaucoup plus large que le face-à-face actuel s'impose donc. Il

faut s'inquiéter d'un débat mené à coup de pancartes, d'annonces publicitaires, de conférences de presse et de grenades lacrymogènes.

Il faut s'inquiéter d'un débat mené à coup de pancartes, d'annonces publicitaires, de conférences de presse et de grenades lacrymogènes.

La seule porte de sortie acceptable pour les étudiants, le gouvernement et les partenaires de la société civile est un moratoire, comme l'ont proposé Claude Castonguay, Louis Bernard et d'autres. Les associations étudiantes ne peuvent accepter une augmentation des frais de scolarité et le gouvernement ne peut accepter de reculer sur cette question.

De plus, tous et toutes, toutes tendances confondues, devraient militer en faveur d'un débat transparent et

éclairé. La proposition de l'ancien recteur de l'UdeM, Robert Lacroix, et de son collègue Louis Maheu (création d'un Conseil de l'enseignement et de la recherche universitaires) permettrait un débat éclairé. Pour cela il faudra que les recteurs cessent de se taire, laissent fleurir leur diversité d'opinions et s'expriment publiquement sur la question, au nom des institutions à la tête desquelles ils ont été cooptés sinon élus. De même, pour les représentants étudiants et ceux des autres partenaires aussi. C'est une grosse commande! Ce qui nous ramène à la sagesse de la proposition de Lacroix et Maheu.

Après s'être présentée comme un cas de siège militaire, la crise des frais de scolarité se présente maintenant comme un cas de siège au sens obstétrique. Attendre ne sert à rien. Il faut retourner le bébé pour qu'il se présente par la tête comme il se doit et comme le débat devrait lui-même se présenter.

**Robert Poupart**  
Ex-recteur d'université  
Sherbrooke

## Un cri du coeur pour Alberto

**Cher Monsieur Kenney,**

Il n'y a pas d'en-tête formel à cette lettre... Je ne vous parlerai pas sur un ton «politique» ou «en bonne et due forme» non plus, comme vous y êtes habitué. Puis-je me le permettre lorsque je m'adresse à l'Honorable Jason Kenney? Je crois que oui, car vous êtes un homme du peuple qui, je n'en doute aucunement, peut avoir de la sensibilité et de la compassion.



ARCHIVES LA TRIBUNE

**«Les lois sont-elles si rigides, si inhumaines, qu'elles ne laissent jamais place à l'exception pour des hommes exemplaires comme Alberto?»**

Je vous parlerai en tant qu'amie et collègue de travail de Jorge Alberto Castro, c'est-à-dire le plus humainement possible. Alberto est ce Sherbrookoïse qui fait jaser depuis quelques semaines parce qu'on veut l'expulser du pays à la fin du mois. Je fais partie des gens qui le soutiennent et qui s'impliquent dans la demande de révision de son dossier.

Je ne vous reprocherai pas d'être le responsable de son malheur. Sincèrement, je ne crois pas que ce serait fondé. Je ne vous énumérerai pas non plus des dizaines d'arguments pour qu'Alberto obtienne sa citoyenneté canadienne; le député Pierre-Luc Dusseault et les médias l'ont très bien fait jusqu'à maintenant. Je vous demande seulement de bien vouloir lire cette lettre en essayant du plus profond de votre être de comprendre et d'intégrer ma pensée et mes mots. Je ne vous ferai pas de demande à la fin de cette lettre... Par toutes les prières que j'adresse à mon grand-père et au Seigneur presque tous

les jours, vous connaissez mon seul vœu...

Je suis consciente qu'il y a des lois qui régissent notre système d'immigration. Je comprends tout ce que vous dites lorsque vous argumentez sur votre décision de maintenir la procédure de déportation. J'ai lu votre lettre adressée à M. Dusseault. Je me suis même surprise à penser que vous aviez de bons mots pour l'expliquer. Croyez-moi, Monsieur Kenney, je comprends plus que vous ne le pensez ce dont il est question ici...

J'ai fait des recherches, j'ai lu et relu la documentation sur la citoyenneté et l'immigration du Canada. L'équilibre que vous voulez créer dans les processus d'immigration pour éviter le désordre et l'injustice sociale est tout à fait respectable et légitime. Mais bien que je sache saisir la bonne volonté de notre gouvernement, je ne comprendrai jamais ce qu'on est en train de faire subir à Alberto. Les lois sont-elles si rigides, si inhumaines, qu'elles ne laissent jamais place à l'exception pour des hommes exemplaires comme Alberto?

S'il vous plaît, aidez-moi à comprendre les événements que l'on est en train de vivre d'une autre façon que l'argumentation par les lois et la politique! On est sur le point de briser la vie de quelqu'un d'hyper respectable qui a voulu bâtir sa vie au Canada parce qu'il affectionne notre pays comme pas un! Ne me dites pas que ce sont les procédures «normales» pour un cas comme Alberto, je n'y consentirai jamais! C'est une injustice, pas dans le sens des lois ou des droits et liberté de la personne... C'est une injustice de la vie, tout simplement!

On expulse des criminels dangereux fous du pays tous les ans, et avec raison... Nous sommes en train de faire subir le même sort à un homme qui n'a rien à voir avec tous ces malfaiteurs.

Je me sens même parfois coupable de vivre le bonheur que je suis en train de vivre avec mes filles et mon amoureux, sachant qu'à mes côtés, il y a Alberto qui ne dort plus et ne mange plus, parce qu'on a décidé de ce qu'il adviendrait de sa vie...

Je me concentre pour ne pas pleurer devant lui et je tente du mieux que je peux de lui démontrer qu'il y a toujours de l'espoir, car j'y crois toujours. Il semble tellement nous faire confiance lorsqu'on le

rassure sur nos procédures pour lui faire éviter la déportation... Mais je sens que je le trahis chaque fois que je lui dis que tout va bien aller, car moi-même, je vis dans l'incertitude.

Ce qui me chagrine le plus dans tout ça, c'est que l'humain puisse se permettre de prendre le contrôle de la vie d'un autre humain... Je comprendrais ce concept dans le cas d'un être méchant, criminel, sans volonté d'être une bonne personne... Mais là... Alberto est plus qu'un être droit et bon! C'est le citoyen idéal dans un monde comme le nôtre. Un homme travaillant, honnête, compatissant, généreux.

Puis-je espérer un dénouement heureux

de cette affaire? Puis-je souhaiter qu'un cas comme celui d'Alberto puisse être traité d'une façon humaniste et distinctive, et peut-être même, pour une première fois dans l'histoire de l'immigration, être un cas d'exception? Avez-vous été capable de saisir ma pensée, mon cri du cœur? J'y crois, et d'y croire me fait du bien.

En fermant les yeux, je vois Alberto enfin heureux, avec tous ses amis qui l'entourent... Je continuerai de prier et d'espérer jusqu'à la toute fin, demain à 9h, tel qu'indiqué sur le billet d'avion d'Alberto...

Marilou Doyon  
Sherbrooke



### GAGNANT

« PME innovante »



**Biocarburants à partir de déchets**



## Imaginez

### utiliser vos déchets pour faire rouler votre voiture

Issue de l'innovation québécoise et solidement ancrée en Estrie, Enerkem transforme la gestion des matières résiduelles et le secteur du transport en construisant des centres de production de biocarburants qui profitent à la collectivité.

En produisant des carburants propres à partir de déchets non recyclables, la technologie exclusive d'Enerkem permet au Québec de réduire ses émissions de gaz à effet de serre et de créer des emplois verts. Maintenant et pour les générations futures.

**Nos plus sincères félicitations à tous les finalistes du Gala reconnaissance Estrie.**



[www.enerkem.com](http://www.enerkem.com)

Printed and distributed by NewspaperDirect  
www.newspaperdirect.com | 1-877-777-0000 | 1000 BROADVIEW AVE. #100  
COPYRIGHT AND PROTECTED BY APPLICABLE LAW

Sherbrooke vendredi 27 avril 2012 - La Tribune 15

## Profs du secondaire, concernés et solidaires!

Nous, professeurs de l'ordre secondaire, voulons joindre notre voix à celles de nos collègues des collèges et des universités, préoccupés d'éducation et d'accessibilité aux études supérieures.

La hausse des frais de scolarité annoncée par le gouvernement du Québec touchera de plein fouet les jeunes à qui nous enseignons présentement. Si 325\$ de plus par année ne représente qu'un dollar par jour, ce même chiffre multiplié par cinq, c'est toute une facture pour nos élèves qui rêvent déjà de l'université!

Les jeunes qui se battent en ce moment pour le gel ou la gratuité scolaire mènent un combat pour les générations à venir. Nous endossons leur cause parce qu'elle est juste. Le Québec a un rendez-vous historique, le débat entourant les frais de scolarité est incontournable. Et il n'est pas nouveau.

Avons-nous oublié qu'il a fallu attendre 1943 pour que la loi promulgue l'obligation scolaire jusqu'à 14 ans et la gratuité scolaire du cours primaire public? Avons-nous oublié que le secondaire public ne sera gratuit qu'à partir de 1964 et les cégeps depuis 1967?

Avons-nous oublié, comme nous le rappelait Guy Rocher dans les pages du *Devoir* dernièrement, que la gratuité scolaire à tous les niveaux était l'une des questions jugées fondamentales et urgentes au moment du Rapport Parent?

La gratuité scolaire est un idéal, certes. Un idéal mis à mal par des années de gouvernance néo-libérale. Quelle société voulons-nous? La question est à nouveau sur la place publique. Le gouvernement du Québec a beau faire la sourde oreille devant les jeunes: ils ne sont pas seuls. Appuyons-les!

Lynda Dion, Pierre Ouellette,  
Catherine Vézina, Benoît Caron,  
Lyne Parenteau, Mélanie Quenneville,  
Marie-Claire Litalien, Mathieu Roy,  
Marie Dominique Billequey,  
Alisson Gallagher, Francine Lemieux,  
Catherine Huppé, Isabelle Mailloux,  
Bruno Boulé, Sophie Bureau,  
Ginette Couture, Ginette Plante,  
Laurent Rodrigue, Néloumta Blanchette,  
Louis-Paul Perras, Marc Dugas,  
Sylvain Trottier, Isabelle Lessard,  
Catherine Elvira Chartier  
Sherbrooke

Sherbrooke samedi 28 avril 2012 | 120 pages | • 103<sup>e</sup> année no 59 • LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE • 1,90\$ taxes en sus • www.latribune.ca

# La Tribune

## FROIDEUR CHEZ LES ÉTUDIANTS

QUÉBEC OFFRE D'ÉTALER LA HAUSSE  
DES DROITS DE SCOLARITÉ SUR 7 ANS PAGES 2 ET 3

LE CÉGEP EST RESTÉ FERMÉ  
Manifestation, frustration, déception... PAGE 4

LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER



### EXPULSÉ VERS LA COLOMBIE

Jorge Alberto  
Castro s'en va  
la mort dans l'âme

PAGES 6 ET 7

IMACOM, MAXIME PICARD



### JEAN LAPOINTE

Une vie  
sans regrets

CAHIER ARTS & SPECTACLES

IMACOM, FREDÉRIC CÔTÉ

### RESTAURANT DEMERS

Salons privés

Réservez-tôt  
pour la fête des Mères

819 564-8411

© 2011

## Pavillon ROCK FOREST

CHAMBRES, STUDIOS, LOGEMENTS

- Pour une succulente nourriture, préparée avec soin par des cuisinier(ère)s accompli(e)s et qui vous sera servie à votre table.
- Pour des pieds toujours bien au chaud, grâce à un efficace système de planchers chauffants installé dans les studios et les logements.
- Pour le plaisir d'être charmé par un bon feu de foyer.
- Pour le confort moderne des unités munies de portes patio qui vous emportent vers la tranquillité et la beauté des jardins de fleurs et des potagers de légumes.
- Pour ne plus jamais être seul (preposées ou infirmières présentes de jour et de nuit).

JOURNÉE  
PORTES OUVERTES  
Dimanche 29 avril  
13h à 16h  
Venez nous visiter!

## NOUVELLES UNITÉS



RÉSERVEZ  
DÈS MAINTENANT

5323, rue de Gaspé 819 564-2911

Printed and distributed by NewspaperDirect  
www.newspaperdirect.com US: (800) 777-6000 (400) (800) 438-6384  
© 2011 SHAW-WORTHINGTON PUBLICATIONS INC. ALL RIGHTS RESERVED

# Québec force le jeu

Le gouvernement offre d'étaler la hausse des droits de scolarité sur sept ans

MARTIN OUELLET  
LA PRESSE CANADIENNE

**QUÉBEC** — Le gouvernement Charest jette du lest et suggère d'étaler sur sept ans au lieu de cinq la hausse de 1625 \$ des droits de scolarité. Il propose aussi d'ajouter 39 millions \$ dans le programme des bourses.

Dans l'espoir de mettre fin au boycott des cours qui perdure depuis 74 jours, Québec a ouvert son jeu, hier, rendant publique la « solution globale » offerte plus tôt cette semaine à la table des négociations avant la rupture des pourparlers avec les représentants étudiants.

Mais les réactions préliminaires ne laissent pas pressager un règlement prochain du conflit. Les propositions gouvernementales laissent froides les associations étudiantes.

« On va prendre le temps d'analyser ça plus en profondeur (...) mais les échos que j'ai pour l'instant de la part de nos associations étudiantes, c'est que ce ne sera pas suffisant », a dit le président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), Léo Bureau-Blouin.

Loin d'alléger la charge des étudiants, l'étalement sur sept ans de la hausse des droits décrétée par le gouvernement coûtera plus cher aux universitaires compte tenu de l'indexation, selon le leader de la FECQ.

## Une offre insuffisante

« Quand on calcule sur une période de sept ans, ça revient à un montant supérieur à 1625 \$, ça revient à 1778 \$ parce qu'il y a deux années indexées. Je pense que ça va stimuler la mobilisation au lieu de l'éteindre comme le souhaite M. Charest », a-t-il estimé.

En rendant publiques ses propositions, le gouvernement a voulu faire de la « politique sur le dos des étudiants », a fait valoir de son côté la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ). L'offre du gouvernement ne suffira pas à clore le débat, a soutenu la présidente Martine



## Une 4<sup>e</sup> manifestation en autant de soirs

Pour une quatrième soirée consécutive, plusieurs milliers d'étudiants ont pris d'assaut les rues du centre-ville de Montréal pour protester contre les dernières offres du gouvernement québécois. Les tensions étaient plutôt vives. Des projectiles ont été lancés vers les policiers. Le SPVM a déclaré la manifestation « illégale » vers 22 h 20, mais la situation, à ce moment-là, semblait calme. À Québec, une manifestation tenue en après-midi s'est soldée par l'arrestation de 80 personnes, qui ont reçu un constat d'infraction pour s'être trouvées sur la voie publique alors qu'elles avaient reçu l'ordre de quitter l'endroit.

LA PRESSE, BERNARD BRAULT

### Desjardins.

Outre l'étalement de la hausse des droits et l'augmentation des bourses, le gouvernement maintient ses offres déposées au début du mois d'avril. Il propose en outre de bonifier les prêts, d'instaurer un mécanisme de remboursement proportionnel au revenu et de créer un conseil sur la gestion des universités.

À cela s'ajoute un mandat confié au Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études d'évaluer périodiquement l'impact de la hausse des droits sur l'accès aux études supérieures.

Ce bouquet de mesures constitue « une solution raisonnable », a dit le premier ministre Jean Charest en conférence de presse

à ses bureaux de Québec, flanqué de la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp.

« Je veux que tous les Québécois sachent qu'on a toujours été à l'écoute, qu'on a mis de l'avant des solutions, qu'on n'a jamais fermé la porte et je veux que les Québécois sachent ce qui a été discuté », a affirmé le premier ministre, pressant les étudiants de mettre fin au boycott de leurs cours.

L'étalement de la hausse des droits de scolarité, en incluant l'indexation des deux années supplémentaires, ramènera le « rattrapage » financier refilé aux étudiants à 255 \$ par année plutôt que 325 \$. En tenant compte du crédit d'impôt aux études, la facture réelle sera de 177 \$.

« Pour un effort de 50 sous par jour, il n'est plus temps de compromettre l'obtention de son diplôme, a argué la ministre Beauchamp. J'invite les étudiants à aller suivre leurs cours parce que la solution proposée par le gouvernement est juste et équitable. »

### Meilleur soutien financier

Avec la bonification proposée aux bourses, une nouvelle catégorie d'étudiants deviendrait admissible à une aide financière.

Le gouvernement consent en effet à relever de 35 000 \$ à 45 000 \$ le seuil de revenu familial admissible. Concrètement, cela permettrait à 44 000 étudiants d'obtenir un meilleur soutien financier.

La générosité de la proposition gouvernementale ne fait pas de doute aux yeux de la ministre de l'Éducation, qui a déploré « l'intransigeance » des associations étudiantes dans ce dossier.

Au total, le coût de la « solution globale » avancée par Québec est évalué à 51,4 millions \$. Il s'agit d'une offre à « coût nul » pour les contribuables puisqu'elle serait financée à même le crédit d'impôt aux études et le budget de fonctionnement des universités, a précisé le premier ministre.

Même s'il cherche manifestement à remporter la bataille de l'opinion publique, M. Charest s'est défendu de vouloir gagner du capital politique sur le dos des étudiants avant le déclenchement possible d'une élection.

2 La Tribune - Sherbrooke samedi 28 avril 2012

## La Tribune

ADRESSE

1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8

RÉDACTION: 819 564-5454

redaction@latribune.qc.ca /

télé. 819 564-8098

PUBLICITÉ: 819 564-5450 /

télé. 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES:

819 564-2222

télé. 819 564-5482

ABONNEMENTS: 819 564-5466

1 800 567-6955

www.latribune.qc.ca



## SOMMAIRE

Annonces classées C1 à C25

Arts et spectacles W1 à W16

Décès C26 à C30

Économie 22 à 25

Horoscope 40

Loterie 6

Monde 28

Mots croisés 40 et C20

Opinions 20 et 21

Sports 47 à 55

## MÉTÉO

Mariama, 6 ans

Ecole Champlain

AUJOURD'HUI



DÉGAGEMENT  
TÔT LE MATIN

MAX.: 5° MIN.: -7°

Lever du soleil: 5 h 40

Coucher du soleil: 19 h 51

DIMANCHE

soleil et nuages, max.: 4° min.: -7°

LUNDI

ensoleillé, max.: 11° min.: -3°

SI VOUS AVEZ UNE INFORMATION À COMMUNIQUER À NOTRE ÉQUIPE DE JOURNALISTES, ÉCRIVEZ À redaction@latribune.qc.ca OU APPELEZ AU 819 564-5454

Les nouvelles de l'heure...  
latribune.qc.ca

### LE CLIN D'OEIL DE STÉPHANE LAPORTE

Quel est le chanteur préféré de Jean Charest? Fifty Cents.

# Accueil glacial chez les étudiants

## L'OFFRE DU GOUVERNEMENT

### DROITS DE SCOLARITÉ

> étalement de la hausse annoncée de 1625 \$ sur sept ans plutôt que cinq, après l'avoir indexée de 2,1 pour cent pour les deux années additionnelles.

### BOURSES

> hausse de 35 000 \$ à 45 000 \$ du seuil de revenu familial exempt de contribution parentale dans le calcul des bourses.

### GESTION DES UNIVERSITÉS

> création d'un « conseil d'évaluation des universités », dont feraient partie des représentants étudiants.

### BONIFICATIONS ANNONCÉES LE 5 AVRIL AU RÉGIME DE PRÊTS

> à compter de l'automne 2012, les étudiants venant de familles dont le revenu est inférieur à 100 000 \$ pourraient obtenir un prêt, et aucune contribution parentale ne serait prise en considération lorsque le revenu des parents est inférieur à 60 000 \$;

> dès l'automne 2013, remboursement des prêts étudiants en fonction du revenu des finissants.

**MONTRÉAL** — Les associations étudiantes ont rapidement affiché leurs couleurs, hier, malgré l'appel de la ministre Line Beauchamp, qui demande aux leaders étudiants de « prendre le temps d'évaluer » l'offre et de la soumettre à leurs membres.

L'offre gouvernementale est « un peu insultante », estime Martine Desjardins, de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ). Avec étalement et indexation, la hausse n'est plus de 1625\$, mais de 1778\$, a-t-elle insisté. « Au bout de sept ans, on va arriver avec la même problématique. Les étudiants de la classe moyenne vont être laissés pour compte », a ajouté son collègue Léo Bureau-Blouin, de la Fédération étudiante collégiale du Québec. Gabriel Nadeau-Dubois, de la CLASSE, est du même avis.

Les trois leaders promettent que les étudiants et cégépiens pourront se prononcer directement sur l'offre.

« Si le gouvernement pense que les étudiants vont retourner facilement en classe, je crois qu'il se trompe », a toutefois analysé Mme Desjardins.

### Déclaration unilatérale

De son côté, le Parti québécois a reproché au premier ministre de faire une « déclaration unilatérale » en dehors du processus de négociations. La bonification des bourses « ne manque pas d'intérêt », mais, dans l'ensemble, l'offre « ne répond pas au fond de la question », a affirmé la députée Marie Malavoy. Comme la hausse s'éleve maintenant

à 1778\$, « ce n'est rien pour calmer le jeu, c'est même provocateur » selon elle.

La Coalition avenir Québec a pour sa part demandé au mouvement étudiant de « considérer sérieusement » l'offre de Québec. En attendant que la crise s'envenime avant d'intervenir, Jean Charest a fait preuve d'un manque de leadership important, a ajouté François Legault.

Selon Line Beauchamp, au cours des 40 heures de négociation, les représentants étudiants ont démontré qu'ils sont « incapables d'évoluer quant à leur position et d'atteindre un règlement ». « Les associations semblent poussées vers des positions assez extrémistes », a-t-elle lancé.

« Je ne crois pas que, pour un effort de 50 sous par jour [après crédit d'impôt, NDLR], on doive compromettre

l'obtention de son diplôme ce printemps », a-t-elle dit.

### À Sherbrooke

Dans la région, des associations étudiantes devraient présenter l'offre globale du gouvernement la semaine prochaine à leurs membres. Elle devrait être présentée lors de l'assemblée générale prévue par l'Association étudiante du Cégep de Sherbrooke (AECS) jeudi, même si on ignore, pour le moment, si le Cégep lèvera les cours pour la tenue de cette assemblée.

Hier, le président sortant de l'Association générale des étudiants de la faculté d'éducation de l'UdeS (AGEFEUS), Renaud Giraldeau, se demandait si on pouvait appeler l'offre des libéraux une proposition, compte tenu que la hausse, sur sept ans, sera plus importante en raison de

l'indexation. Les étudiants d'éducation ont reconduit la grève, hier. Le sujet de l'offre gouvernementale doit être à l'ordre du jour lundi lors d'une

Pour leur part, les étudiants de la faculté des lettres et sciences humaines réunis en assemblée générale extraordinaire, hier, ont voté en faveur d'une modification des règlements généraux de leur association. Celle-ci permettra aux personnes inscrites à une session mais pas à la suivante de conserver leur titre de membre, et donc leur droit de vote, dans la situation où une grève se poursuit au-delà de la durée d'une session telle que définie par l'Université, comme c'est le cas actuellement. Les étudiants de la faculté des lettres et sciences humaines se réuniront à nouveau lundi pour se positionner sur la reconduction de la grève.



**Courtier inscripteur de l'Académie de Frelighsburg**

*Voyez l'ensemble de mes propriétés de Sherbrooke et des environs au :*  
**pierre-tremblay.com**



**RE/MAX**® D'Abord inc. agence immobilière  
**819 822-2222**

**Pierre Tremblay**  
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ  
CELL. : 819 822-4822

Sherbrooke samedi 28 avril 2012 - La Tribune



**UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE**

**L'EXERCICE ET LA NUTRITION SOUS LA LOUPE DES CHERCHEURS!**

Le Centre de recherche sur le vieillissement du CSSS-IUGS est à la recherche de participants pour des études qui visent à mesurer l'effet de différents programmes d'exercice physique et/ou d'approches nutritionnelles sur différents paramètres de la santé (masse musculaire, poids corporel, habitudes alimentaires, taux de sucre et de gras dans le sang, etc.)

Ces études, d'une durée de 16 semaines, débuteront prochainement. Elles comprennent des bilans de santé complets réalisés à l'aide d'appareils spécialisés, ainsi que des consultations avec une nutritionniste et/ou des spécialistes de l'activité physique (kinésologues diplômés ou en formation universitaire).

Vous pourriez être éligible à l'une de ces études si :

- 1) Vous êtes un homme ou une femme âgé(e) de 60 ans ou plus.
- 2) Vous ne fumez pas.
- 3) Vous n'êtes pas sous hormonothérapie (femmes).

Contactez Mathieu Maltais au 819-780-2220, poste 45 112.




# « C'est hallucinant ! »

Des cégepiens désireux de retourner en classe outrés par le non-respect de l'injonction



ISABELLE  
PION

isabelle.pion@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE** — Colère, frustration, déception : la décision du Cégep de Sherbrooke de lever les cours en dépit d'une injonction a fait bondir bien des étudiants qui n'attendaient que de retourner en classe, hier matin. Pour certains, les conséquences de cette grève sont grandes, notamment au plan financier.

Alors que l'annonce de la direction du Cégep s'est transformée en victoire pour les rouges, elle a tourné en défaite pour beaucoup d'autres, qui s'attendaient à ce que l'ordonnance du tribunal soit respectée.

« C'est hallucinant! C'est juste pas normal! Ils ont le droit de boycotter, mais on a le droit d'aller à nos cours », pestait une étudiante en soins infirmiers. Elle en voulait aussi aux enseignants qui portaient des carrés rouges, à quelques mètres d'elle. « Leur métier, leur devoir, c'est de nous enseigner! »

« C'est hallucinant!

C'est juste pas normal!

Ils ont le droit de

boycotter, mais on a le droit d'aller à nos cours. »

Nathalie Roy, l'une des étudiantes qui a demandé l'injonction, n'en revenait tout simplement pas. « On est 17 (NDLR: à avoir demandé une injonction) mais on représente beaucoup plus de monde que ça. » Un emploi l'attend au CHUS. Mais parce que la session ne sera pas terminée à temps, elle perdra un mois de salaire complet. De plus, comme l'aide financière se termine avec la session, cette mère de trois enfants verra ses prêts et bourses diminuer de façon importante.

Une demande d'exemption a été demandée par des étudiants en soins infirmiers afin de pouvoir recevoir les cours malgré la grève.

Or, selon la directrice générale du Cégep de Sherbrooke, Marie-France Bélanger, les demandes d'exemption sont accordées dans le cadre d'un protocole d'entente avec l'association étudiante. En grève, la direction aurait pu négocier davantage d'exclusions pour certains cours. « Mais avec l'injonction, on ne peut pas avoir de protocole. Ça va à l'encontre de l'injonction. »

Certains jeunes souhaitant la reprise des cours ont tenté d'entrer dans l'établissement, sans succès. « On s'est fait refuser l'accès, même si on disait aux agents de nous ouvrir (...) Je ne fais qu'attendre le retour »,



IMACOM, JESSICA GARNEAU

**Nathalie Roy, à droite, perdra assurément un mois de salaire en raison de la grève. Cette mère de trois enfants fait partie des 17 étudiants qui ont demandé une injonction.**

a commenté Philippe Dumont, étudiant en génie civil. Félix-Antoine Côté St-Laurent vit les impacts de la grève, mais certains de ses amis sont encore

plus touchés: une copine de Saint-Hyacinthe risque d'avoir des problèmes avec son bail, un autre ne pourra sans doute travailler comme technicien de

chantier parce qu'il n'aura pas eu son diplôme.

Affichant un carré vert, le père d'une étudiante a proposé de filmer les piqueteurs, en vue d'une

possible requête d'outrage au tribunal. Il a aussi envisagé de regrouper les gens pour passer à travers la ligne de piquetage, ce que lui a fortement déconseillé Jean Lussier, directeur du service des équipements au Cégep de Sherbrooke. Plusieurs se demandaient pourquoi le Service de police de Sherbrooke (SPS) n'est pas intervenu. « On n'est pas intimé dans l'injonction; c'est le Cégep qui est visé. On était à l'écoute des besoins du Cégep », a expliqué en entrevue le porte-parole du SPS, Martin Carrier, en soulignant que l'institution n'a pas fait de demande d'assistance au corps de police.

Jean Lessard, cet étudiant qui a déposé la demande d'injonction aux côtés de 16 étudiants, n'excluait pas déposer une requête d'outrage au tribunal visant l'Association étudiante du Cégep de Sherbrooke (AECES). « Si on ne le fait pas, l'injonction ne vaudra jamais rien. Si personne ne se plaint, ça ne vaut pas la peine de faire une injonction. »

## « Les signaux étaient clairs »

La direction du Cégep justifie la levée des cours par mesure de sécurité

ISABELLE PION  
isabelle.pion@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE** — Par mesure de sécurité, mieux valait lever les cours, a estimé hier matin la direction du Cégep de Sherbrooke, Marie-France Bélanger.

Environ 500 manifestants bloquaient les différents accès du Cégep. L'administration a validé si les manifestants ne faisaient que piqueter ou s'ils entendaient bloquer l'accès. « Ils voulaient nous empêcher d'entrer. On a discuté avec nos syndicats. Il valait mieux ne pas forcer le retour. »

Tôt, les portes ont été verrouillées afin d'éviter que des gens entrent. L'établissement en compte plus de 80 (extérieures).

Alors que l'Université de Sherbrooke se retrouvera en cour pour une requête d'outrage au tribunal, l'administration collégiale se retrouvera-t-elle dans une situation semblable? « On ne croirait pas. Les étudiants avec qui on a discuté ne laissaient pas entendre qu'ils envisageaient cette avenue-là. Si c'est le cas, on verra », a-t-elle répondu en soulignant que les gens comprennent le bien-fondé de la décision.

« En 2005 (NDLR: où il y a eu environ 20 jours de grève au Cégep), ça n'avait pas pris beaucoup de gens pour semer la pagaille », lance-t-elle en faisant allusion à un petit groupe



IMACOM, JESSICA GARNEAU

**Après l'annonce de la levée des cours au Cégep de Sherbrooke, les manifestants ont convergé au palais de justice de Sherbrooke.**

de jeunes (dont certains de l'extérieur) qui s'étaient introduits dans l'établissement. Elle rappelle que le Cégep a l'obligation de dispenser les cours « de façon normale » tout en assurant la sécurité. « Si les demandeurs estiment que les étudiants défient l'injonction, ce n'est pas à nous de la faire respecter. »

Autour de sept heures, les manifestants ont commencé à s'installer aux différents accès de l'établissement. Comme prévu, des professeurs d'Estrée contre la hausse, des parents et des citoyens se sont installés de l'autre côté de la rue du Cégep, pour appuyer les manifestants. Pour eux, il était convenu de se plier à l'injonction.

À 8 h, la direction a annoncé la levée des cours, ce qui a

soulagé plusieurs personnes, dont Philippe Langlois, professeur et secrétaire du Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke (SPECS). Plusieurs sympathisants ont alors rejoint les manifestants.

« C'était nécessaire. Le climat n'était pas propice à l'enseignement... Tout le monde est dans une situation intenable: l'administration, les professeurs, les étudiants... Le climat est miné. Tout est là pour diviser la communauté, et au contraire, on se resoude », a commenté M. Langlois, qui appuie cette lutte à la hausse des droits de scolarité.

« On va rester ici jusqu'à ce qu'on n'ait plus à rester ici. On est au courant des conséquences qui peuvent suivre. Le nombre de personnes montre que ce ne sont pas des

conséquences légales qui vont nous empêcher de manifester », a fait valoir une gréviste. Catherine Boudin, jusqu'à tout récemment coporte-parole de l'AECES (voir autre texte), a fait valoir que les gens étaient pleinement conscients des conséquences possibles de leurs actes.

La Cour supérieure a ordonné au Cégep de Sherbrooke de reprendre les cours jeudi dernier. Ils ont été levés par la direction pour la tenue d'une assemblée générale, au cours de laquelle les étudiants ont reconduit à 56 % la grève jusqu'à vendredi. Les cours devaient reprendre hier, mais la direction a décidé de les lever.

Peu après cette annonce, les manifestants sont passés au bureau de la ministre Monique Gagnon-Tremblay. Un groupe s'est aussi introduit à l'école Le Ber. Il n'y a pas eu de casse. Ils se sont finalement rendus au palais de justice, où l'UdeS était de retour hier. La-bas, Olivier Mercier, le coporte-parole de l'AECES démissionnaire, a incité les gens à revenir au Cégep lundi matin. Certains jeunes ont fait savoir aux policiers à quel point ils les trouvaient différents de leurs collègues de Montréal. Aucune arrestation n'a été effectuée.

Quelle sera la suite lundi? « C'est certain qu'on va devoir réévaluer. Les choses évoluent d'heure en heure. On va espérer qu'il y ait une fin au conflit », a répondu Mme Bélanger.

# La police étudiante



LUC  
LAROCHELLE  
PERSPECTIVES

luc.larochelle@latribune.qc.ca

Des agents de sécurité étaient positionnés à chacune des entrées du Cégep de Sherbrooke hier matin, derrière des portes verrouillées. On ne retrouvait par contre personne du service d'ordre à l'extérieur pour aviser les étudiants que, vu l'ordonnance du tribunal, aucun atoutement ne serait toléré sur le campus.

« L'association générale des étudiants, leurs dirigeants, officiers, tous leurs membres ainsi que toute personne informée du jugement sont tenus de ne pas empêcher l'accès, la sortie et la circulation par quelque moyen à tout pavillon, établissement et immeuble du Cégep », avaient pourtant fixé le juge Gaëtan Dumas comme restrictions.

Sans interférence aucune, les étudiants et leurs sympathisants n'ont pas tardé à se nouer les uns aux autres pour former un cordon humain. Massés en rangs serrés devant les entrées des différents pavillons et bloquant les accès au stationnement du campus, les contestataires ont pris le contrôle de la place avec une idée arrêtée: qu'on vienne maintenant nous déloger.

Dès lors, toute tentative de pourparlers devenait futile, il était trop tard pour négocier.

Ne restait plus qu'à abdiquer.

La direction a évalué avec les officiers du Service de police de Sherbrooke les risques de violence en déployant l'es-couade de contrôle de foule, en attente à la caserne se trouvant à deux pas de là. Le Cégep a réaffirmé le choix de ses priorités: la sécurité avant l'obligation légale de dispenser les cours. N'en déplaise à monsieur le juge.

Pour tout dire, dès que j'ai vu la directrice générale Marie-France Bélanger et ses principaux collaborateurs habillés en jeans hier matin, la suite des choses était assez claire. Pas qu'il soit inconvenant de travailler en jeans, je suis ainsi vêtu chaque jour. Juste que ce n'est pas la tenue vestimentaire habituelle de cadres institutionnels.

La police soutient qu'il lui fallait une demande d'assistance du Cégep pour intervenir, l'établissement considère qu'il n'est pas de sa responsabilité de jouer au shérif. La justice est tombée sur le cul, entre deux chaises.

Si le même manège se répète lundi, anticipons le même résultat. L'apprentissage de la désobéissance civile se glissera dans le programme académique de notre cégep « créateur de relève ».

//////  
La ville est pleine de graffitis, faudrait pas se formaliser de quelques bavures de peinture rouge sur le palais de justice, ai-je entendu cette semaine.

Moi, ça me préoccupe. Craignant que les serrures des entrées principales ne soient pas assez solides pour résister à un assaut, les responsables de la sécurité ont cadenassé les portes du palais de justice avec des chaînes assez robustes pour tirer une grue.

Simple précaution. Moi, ça m'inquiète. La façade du palais de justice prenant la couleur du sang et son entrée principale devenant forteresse ne sont-ils pas signes de dérive? La balance de Themis, illustration symbolisant la justice depuis les anciennes civilisations grecques, est possiblement due pour un test d'exactitude de Mesures Canada.

L'équité sociale est l'un des principaux arguments de la bataille étudiante contre la hausse des frais de scolarité. On la galvaude pas mal, en prétendant la défendre.

Je n'ai aucun problème à ce qu'un professeur de droit agisse comme conseiller juridique d'une association étudiante s'opposant à une demande d'injonction ou qu'un syndicat d'enseignants fasse de même. C'est la moralité élastique qui m'agace.

Est-il juste et équitable que des spécialistes en droit soient mis en confrontation contre des collègues ou des universitaires étudiant en techniques infirmières ou en génie civil,



LA TRIBUNE, LUC LAROCHELLE

La façade du palais de justice prenant la couleur du sang et son entrée principale devenant forteresse ne sont-ils pas signes de dérive?

appelés eux à se défendre seuls faute de moyens? C'est la première entorse qui aurait dû être condamnée par quelque se soucie d'équité.

On la galvaude pas mal, l'équité, en prétendant la défendre.

Le débat n'étant pas ici de trancher qui a tort ou raison. Un avocat n'a pas à être solidaire des idées ou des actes d'un client, son code de profession lui dicte de veiller à la défense de ses droits et à le protéger contre un possible abus de la partie adverse ou

du système de justice. C'est ainsi que nous avons voulu et que nous espérons toujours que justice soit rendue.

Je vous rappelle ces règles élémentaires de notre système judiciaire, attirant votre attention sur la lourde tâche qui attend la quinzaine d'étudiants du Cégep ayant demandé et obtenu une l'injonction provisoire qui n'a pu être respectée au pied de la lettre hier.

C'est à eux que revient la responsabilité de tenir le registre des manquements aux ordres de la Cour et d'aller s'en plaindre. Ça ne regarderait ni le Cégep ni la police.

Sacrée belle justice. Inspirante équité sociale.

## Démissions à l'Association étudiante du Cégep de Sherbrooke

ISABELLE PION

isabelle.pion@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE** — Des représentants de l'Association étudiante du Cégep de Sherbrooke (AECS) ont remis leur démission, dont les coporte-parole Olivier Mercier et Catherine Boudin.

En gros, les représentants souhaitent pouvoir agir selon leurs convictions « sans mettre l'AECS

sur la ligne de front », a expliqué Olivier Mercier, qui occupait la fonction de responsable des affaires externes. Officiellement, l'AECS incite ses membres à se plier à l'injonction. En assemblée générale, jeudi, Olivier Mercier a, à titre personnel, interpellé les gens pour qu'ils résistent et cassent l'injonction. L'AECS, rappelle-t-il, vient en aide à beaucoup d'étudiants, notamment

avec sa banque alimentaire.

Dans un communiqué, l'AECS précise « qu'elle incite ses membres à respecter les clauses de l'injonction », mais réitère « qu'elle n'est pas responsable des gestes posés individuellement par les étudiants ». « Par ailleurs, dans le contexte de l'injonction, le conseil exécutif doit se cantonner à ses rôles administratifs et représentatifs. »

Elle ajoute que les incidents survenus hier matin, notamment avec l'entrée d'étudiants à l'école Le Ber, « sont hors de son contrôle ». « L'AECS rappelle que la volonté de son assemblée générale est d'agir de manière pacifique », peut-on lire dans le communiqué.

Par ailleurs, selon l'association étudiante, le protocole de grève entre elle et le Cégep de

Sherbrooke n'est plus valide, ce qu'elle déplore. L'entente permettrait par exemple aux gens ayant des cours liés aux stages de poursuivre leurs activités pédagogiques. Les étudiants concernés « doivent dorénavant se plier aux décisions quotidiennes de la direction du Cégep de Sherbrooke pour savoir si les activités normales auront lieu », indique l'association.



CE SAMEDI ET DIMANCHE...  
DÉCOUVREZ LES TENDANCES HORTICOLES  
DE LA SAISON AVEC MÉLANIE GRÉGOIRE.  
CONFÉRENCE GRATUITE À 11H ET 14H  
Aucune inscription requises, bienvenue à tous!



Seront abordés:  
nouvelautés au potager,  
fleurs annuelles, vivaces  
et exceptionnelles 2012!

serres  
**st-elie**

4675, boulevard Industriel, Sherbrooke  
Tel: 819 564-3243  
serresstelie.com

Printed and distributed by NewspaperDirect  
www.newspaperdirect.com | 1-877-709-0000 | 0034545454  
COPYRIGHT AND PROTECTED BY APPLICABLE LAW



**MAURICE  
CLOUTIER**  
ÉDITORIAL

maurice.cloutier@latribune.qc.ca

## Revenir à l'essentiel

Il y a tant à dire sur tant d'aspects différents du conflit entre une partie des étudiants québécois et le gouvernement libéral : la demande irrealiste de gratuité scolaire avancée par certains groupes; la fermeté excessive du gouvernement dans les premières semaines du conflit qui a galvanisé les étudiants les plus militants; le recours à l'intimidation, la violence et le vandalisme; l'implication de certains syndicats du milieu de l'éducation pour soutenir le boycottage des étudiants; l'implication des tribunaux dans le débat depuis une dizaine de jours; l'irrespect des injonctions; l'insécurité sur les campus qui force l'annulation des cours à différents endroits; la faiblesse des autorités à faire respecter les lois devant de petits groupes de manifestants; l'incapacité du gouvernement à maintenir une trêve et une négociation avec les leaders du mouvement étudiant malgré certains problèmes; le manque d'ouverture au compromis des associations étudiantes; le ras-le-bol d'une grande partie de la population; l'engagement de Pauline Marois pour la cause étudiante avec le port du carré rouge en dépit des déparages survenus au cours des derniers jours; la remise en question de la légitimité des « grèves » étudiantes; la négociation de l'application d'une injonction entre des représentants étudiants et des dirigeants de l'Université de Sherbrooke pour des raisons de sécurité; la capacité d'intervention et de prévention des services policiers devant un groupe d'étudiants mécontents.

20 La Tribune - Sherbrooke samedi 28 avril 2012

Nous préférons cependant nous en tenir à l'essentiel : comment aménager rapidement un espace de discussion constructif entre les dirigeants des associations étudiantes et le gouvernement? Ce n'est pas le temps de chercher à déterminer à qui la faute pour ceci ou pour cela. Hier, le premier ministre Jean Charest a rencontré les médias pour parler de l'ensemble des Québécois. Une majorité de ceux-ci, selon des sondages, appuie la hausse des frais de scolarité, mais réclame un leadership fort du gouvernement pour dénouer l'impasse. M. Charest

a voulu démontrer hier que son gouvernement a tout mis en oeuvre dans les derniers jours pour favoriser une sortie de crise, tout en maintenant la hausse des frais de scolarité. Il a voulu frapper un grand coup avec la ligne du « 50 sous par jour d'augmentation » que représente la hausse des frais de scolarité avec les nouvelles mesures proposées, dont l'étalement de l'augmentation sur sept ans au lieu de cinq. Il veut accentuer la pression sur le mouvement étudiant et réduire celle contre son gouvernement.

Malgré la réaction très froide des dirigeants du mouvement étudiant à cette nouvelle initiative gouvernementale, ceux-ci ont intérêt, après réflexion, à saisir la balle au bond. Au fait, quelle est leur offre pour dénouer l'impasse? Jamais hier, la ministre Line Beauchamp ou le premier ministre n'ont dit qu'il s'agissait d'une offre finale. Ils ont parlé d'une offre globale. Tout en continuant de condamner la violence, le gouvernement doit accepter de reprendre les pourparlers avec toutes les associations étudiantes. Il y a déjà eu des précédents dans le passé dans certains conflits où des actes de vandalisme ou de violation des lois commis pendant des conflits de travail n'ont pas eu pour effet de couper court aux discussions à Québec pour dessiner un règlement.

Les associations étudiantes, mine de rien, ont déjà obtenu plusieurs aménagements favorisant l'accessibilité aux études supérieures malgré la hausse des frais de scolarité. Il faut cesser de toujours en revenir aux demandes initiales et convenir des gains obtenus, malgré les sacrifices importants des dernières semaines. Et, sur le fond, la hausse des frais de scolarité était et demeure justifiée puisque ceux-ci, à terme, vont être encore plus bas que dans l'ensemble des autres provinces.

Pourquoi ne pas convenir de la participation d'un médiateur pour compléter la négociation? Nous l'avions avancé dans cette page depuis quelques semaines à la suggestion de différentes personnalités, dont l'ancien ministre libéral Claude Castonguay. La médiation devrait toutefois être précédée d'un appel des associations à un retour en classe.

## Conflit étudiant: Québec dévoile ses offres



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

## TRIBUNE LIBRE

### Indignés et fiers

L'indignation. La colère. Voilà ce que nous ressentons ce matin (jeudi), comme un grand nombre de Québécois, au lendemain de l'arrêt des négociations à la suite de l'expulsion par la ministre Line Beauchamp de l'une des associations étudiantes.

Nous, enseignants qui veillons, peu importe la matière enseignée, à développer le sens critique et la capacité d'analyse de nos étudiants, sommes à la fois effarés et fiers en ce jour. Effarés par le cynisme et les calculs politiques d'une ministre qui fait avorter des négociations obtenues de haute lutte et ose ensuite faire porter la responsabilité sur les associations étudiantes. Fiers de voir 10 000 personnes se réunir dès cette annonce, dans la fermeté et la dignité, pour demander que leur voix soit entendue. Certes, quelques casseurs s'étaient joints au cortège, quelques vitrines ont été brisées. Nous ne pouvons que regretter ces actes de violence et répéter que la responsabilité morale en incombe au gouvernement qui ne sait opposer que les mauvaises plaisanteries et le mépris à un mouvement social de grande ampleur et aux plus grandes manifestations de l'histoire du Québec.

Dans les universités, dans les collèges et, au-delà, dans toute la société civile, les hommes et les femmes s'expriment, débattent, argumentent, critiquent. Depuis des semaines, les appels au débat se multiplient dans les journaux, les assemblées, sur les sites Internet, dans les réseaux sociaux. La réponse gouvernementale est tout simplement scandaleuse : le gouvernement espérait que les injonctions et le silence méprisant allaient épuiser le mouvement. C'est le contraire qui se produit.

En ce jour d'émotion et de colère, alors que

la ministre prendra sans doute prétexte des débordements d'hier soir pour justifier sa décision de mettre fin aux négociations, nous ne pouvons que réaffirmer notre soutien au mouvement étudiant, revendiquer avec tant d'autres qu'un véritable dialogue se mette en place? Avec cette ministre ou avec une autre personne qui saura se montrer plus responsable et plus respectueuse.

« Certes, quelques casseurs s'étaient joints au cortège, quelques vitrines ont été brisées. Nous ne pouvons que regretter ces actes de violence et répéter que la responsabilité morale en incombe au gouvernement (...) »

Et attendant, nous respectons la légitimité démocratique des associations étudiantes et joignons notre voix à la leur. Nous demandons également, en accord avec les syndicats d'enseignants, l'adoption d'un moratoire sur la hausse des frais de scolarité et la tenue d'États généraux de l'éducation supérieure.

**Anthony Glinoyer**

Pour le collectif des professeurEs et chargéEs de cours de l'Université de Sherbrooke contre la hausse (84 membres à ce jour).

## Les ACEF contre les hausses

Nous côtoyons chaque jour des hommes et des femmes aux prises avec l'endettement dont on entend si souvent parler depuis quelques mois. Oui, cet endettement provient d'une consommation facilitée par les multiples formes de crédit disponibles sur le marché. Mais ces gens sont aussi étranglés par la stagnation des salaires observée depuis une vingtaine d'années chez les salariés des classes moyennes, conjuguée aux augmentations diverses (panier d'alimentation, prix de l'essence, taxe santé, tarifs d'électricité, impôt foncier, loyers, forfaits téléphones cellulaires...).

Dans le débat faisant rage actuellement sur la fameuse « juste part », nous ne pouvons rester indifférents. Cela fait des années que nous réclamons aussi que tous fassent leur juste part! Enfin, le sujet est sur la table! Quoi? C'est aux étudiants que l'on demande de contribuer davantage? (alors qu'ils ont déjà subi une hausse de 30 % de leurs frais de scolarité depuis 2005?) C'est à tous les citoyens gagnant plus de 14 000 \$ à qui l'on demande une juste part au moyen d'une taxe santé de 200 \$ par personne? C'est par une taxe à la

consommation augmentée de 2 % en 2 ans et non modulée en fonction des biens achetés que l'on espère remplir les coffres?

Qu'apprend-on en parallèle? La taxe sur le capital est abolie, même pour les entreprises financières! Les impôts des entreprises sont diminués au fédéral! Les entreprises pharmaceutiques démenagent et licencient des milliers de personnes malgré les avantages fiscaux qu'on leur offre! On continue de payer nos médicaments 38 % plus chers que la moyenne des autres pays de l'OCDE!

Nous, conseillers budgétaires travaillant dans des organismes communautaires présents aux quatre coins du Québec depuis 45 ans, disons non! C'est assez! Nous affirmons, encore et encore : il y a d'autres solutions!

Nous avons activement participé à l'élaboration d'alternatives fiscales qui permettraient de récolter plusieurs milliards de dollars pour le gouvernement, donc pour nous tous, sans recourir ni à la privatisation ni à la tarification de nos services publics. Pour consulter ces suggestions humblement offertes au gouvernement depuis deux ans et qui n'ont pas été débattues

à une Assemblée nationale pourtant en quête désespérée de moyens de remplir ses coffres : [www.nonauxhausses.org/](http://www.nonauxhausses.org/).

Elus, au pouvoir ou dans l'opposition, en particulier M. Charest et Mme Beauchamp, lâchez les matraques et cessez les manœuvres indignes de vos fonctions. Rempporter une élection ne signifie nullement gouverner avec des œillères pendant quatre ans. La lutte étudiante actuelle nous apparaît comme un symptôme d'un problème bien plus vaste : l'individualisation du financement de projets de société comme l'éducation ou la santé. La conséquence de cette vision de la société : plus de gens incapables de joindre les deux bouts et qui viendront de plus en plus nombreux nous rencontrer pour des consultations budgétaires. C'est déjà le cas, avant même la deuxième hausse des frais de scolarité en 10 ans et celle de 30 % des tarifs d'électricité prévue dans les prochaines années.

La coupe est pleine et se déverse dans la rue.

**Sylvie Bonin**  
ACEF Estrie et 40 autres signataires d'ACEF aux quatre coins du Québec

## En faveur d'un médiateur

Lors de la dernière assemblée des étudiants du Collège de Sherbrooke, en tant que parent et citoyen, j'ai suggéré la nomination de M<sup>e</sup> Guy Bertrand comme médiateur dans le conflit sur les hausses de frais de scolarité. Lors d'entretiens avec certains étudiants, cette suggestion semblait une alternative intéressante pour eux.

Un médiateur permettrait aux deux parties de suggérer des pistes de solution tout en favorisant un moratoire au débat actuel; ainsi, les étudiants pourraient terminer leur session et les pourparlers se poursuivent au cours de l'été. Autrement, à moins d'un revirement inattendu de la part du gouvernement provincial, la situation va se détériorer et laisser un climat malsain dans les cégeps et universités du Québec. Personnellement, je crois que les étudiants agissent de bonne foi sachant que l'accessibilité pour tous aux études supérieures a été la raison d'être de notre système d'éducation.

**Pierre Brousseau**  
Sherbrooke

## Trop, c'est trop!

Monsieur Jean Charest,

Je tiens à vous soumettre ma grande déception face à votre manière de gérer le conflit étudiant qui perdure et qui a débuté par votre faute. Imaginez si on nous annonçait que notre facture d'électricité ou de téléphone augmentait de 75 %?

Pour ma part, votre manque de gestion dans plusieurs ministères, la corruption, les contrats non respectés à plusieurs millions de dollars m'amènent à vous écrire. Je n'accepte plus de payer un surplus de taxes, un surplus de frais dans tout domaine, tant que vous n'aurez pas fait votre juste part... Vous avez choisi la facilité : augmenter au lieu de couper et de faire un grand ménage. Tout le monde est pourtant d'accord : trop de fonctionnaires, trop de gaspillage, trop de corruption. Trop, c'est trop!

**Nathalie Langlois**  
Sherbrooke

## Le pouvoir aux étudiants?

Depuis 2003, le gouvernement actuel a toujours eu tendance à agir en pouvoir totalitaire sur différentes situations. Il n'a pas su vendre les avantages pour les moins nantis qui veulent étudier, ni voir aux abus dans la gestion des universités.

Maintenant que le pouvoir étudiant veut autant de pouvoir que le pouvoir et que la réconciliation s'annonce presque impossible, je crois que des élections s'imposent. Mais si un autre gouvernement est élu, va-t-il tout donner aux étudiants? Est-ce que le prochain gouvernement sera le pouvoir étudiant?

**Luc Thibault**  
Sherbrooke

## Une belle leçon de ténacité

Peu importe l'issue de la grève étudiante, il aura été rafraîchissant de découvrir l'incroyable capacité de mobilisation d'une majorité des jeunes impliqués. Jeunes que l'on juge trop souvent comme frivoles et dépourvus de conscience sociale. Ceux-ci nous auront donné une belle leçon de ténacité et de détermination, avec une sérénité que les sursauts isolés d'exaspération n'auront pas su altérer.

À l'inverse, depuis le début du conflit, le gouvernement de Jean Charest n'aura fait que justifier le cynisme de la population à l'égard des politiciens par sa démagogie, son intransigence, son arrogance et son mépris à l'endroit de ces jeunes citoyens. Comme l'a dit Popek : « On devient vieux à partir du moment où on ne comprend plus les jeunes. » Le gouvernement a justement démontré qu'il est obsolète.

**Daniel St-Onge**  
Sherbrooke

## Changez de ministre!

Je félicite les étudiants qui montrent qu'ils ont une colonne vertébrale. Le ministre de l'Éducation qui mène ce dossier a-t-elle trimé dur pour payer ses propres droits de scolarité? J'en doute, et j'ajouterais qu'elle n'est pas à sa place. C'est une erreur de jugement de la part du premier ministre de l'avoir placée là, et surtout de la maintenir.

Deux options se présentent à M. Charest : soit il reprend le dossier sous sa gouverne, soit il met à la place de sa ministre une personne qui doit démontrer qu'elle aime les jeunes et qui comprend que l'avenir de la province passe par une jeunesse bien formée. La gratuité scolaire jusqu'au baccalauréat permettrait de relever le niveau d'éducation de la société en général, au lieu de faire une sélection par l'argent. Et surtout, Monsieur Charest, n'utilisez pas la matraque pour gagner votre pari. Vous risquez de le regretter aux prochaines élections.

**Philippe Bosom**  
Sherbrooke



IMACOM, JESSICA GARNEAU

## Ras-le-bol de ce conflit

À toutes les associations étudiantes,

Je demeure à Lac-Mégantic et je suis écoeurée d'entendre et de voir tous ces étudiants se plaindre et briser le bien public comme ils le font actuellement. J'imagine que les gens demeurant à Montréal doivent en avoir ras le bol.

Je suis une ex-fonctionnaire et j'ai déjà fait des grèves et bien souvent nous devions retourner au travail par une loi spéciale et gare à celui qui n'aurait pas obéi! Puisqu'on ne fait pas de loi spéciale pour forcer les étudiants à retourner en classe, c'est la preuve que

c'est un boycott des cours et non une grève. Une grève se fait par des travailleurs et, à ce que je sache, les étudiants sont des travailleurs en devenir. Ils n'obéissent même pas aux injonctions... et malheureusement, ce seront nos dirigeants de demain...

Je n'ai aucune sympathie à l'endroit des étudiants qui se permettent tout ce grabuge et qui blâment les policiers de les malmenés. Quand on se permet de saccager les biens publics, on doit en payer le prix.

Les porte-parole des associations étudiantes ne semblent pas avoir le contrôle de

leurs membres ou bien ne veulent pas l'avoir. Il me semble qu'une organisation solide est capable d'exiger de ses membres une trêve au moins, durant les négociations qui avaient cours. Ne même pas demander à leurs membres de faire une manifestation sans violence en disant que ce n'est pas le mandat qu'ils ont reçu en congrès est complètement inacceptable.

Réfléchissez un peu et reprenez les cours... C'est dommage, mais vous vous êtes mis plusieurs citoyens à dos.

**Ginette Jacques**  
Lac-Mégantic

DÉBUT DE L'AUDITION DE L'INJONCTION PERMANENTE À L'UDES

## Impossible de suivre des cours pendant la grève, selon les requérants

RENE-CHARLES QUIRION  
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE** — Les étudiants qui ont déposé la requête en injonction permanente pour la reprise des cours à l'Université de Sherbrooke ont tenté de faire la preuve au tribunal qu'il est impossible de suivre des cours avec les moyens de pression mis en place par leurs confrères depuis le début du conflit sur la hausse des frais de scolarité.

L'audition de la requête en injonction permanente a commencé hier en fin d'après-midi devant le juge Martin Bureau de la Cour supérieure au palais de

justice de Sherbrooke.

Le magistrat a laissé une grande partie de la journée pour négocier aux requérants et aux défendeurs que sont l'Université de Sherbrooke, l'Association générale des étudiants de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke (AGEFLESH) ainsi que les syndicats des professeurs et des auxiliaires d'enseignement et de recherche, celui des chargés des cours ayant été exclus en milieu de journée.

Après un refus par les demandeurs Philippe Bérard, Simon Soulières et Yannick Gaulin de déjudiciariser le débat et

d'accepter une offre globale de la partie adverse, le juge Bureau a décrété que le débat devait procéder.

L'entente proposait un accord sur le plan académique, mais les étudiants considéraient qu'ils n'avaient pas les garanties nécessaires sur le plan de la sécurité n'ayant pas de clause sur l'interdiction des membres de l'AGEFLESH de manifester à l'intérieur de la faculté.

C'est essentiellement sur la question de levée de cours par le bruit que les requérants ont fait leur preuve devant le juge Bureau.

Étudiant à l'École de politique

appliquée l'un des requérants Philippe Bérard a expliqué qu'environ 45 autres étudiants étaient entrés dans une salle de cours où il se trouvait le 13 mars dernier. À l'aide de flûtes d'arena, de slogans, de tapage sur les bureaux et de chansons, les manifestants ont obtenu que la professeure mette fin à la révision d'un examen qu'elle était en train de faire.

« Je n'ai pas assisté à d'autres événements du genre parce que j'ai préféré ne plus assister à mes cours pour ne pas avoir à subir un autre événement semblable », a témoigné Philippe Bérard.

L'autre requérant Yannick

Gaulin a vu ces mêmes étudiants qualifiés de « brigade du carré rouge » empêcher la tenue d'un des cours où il agit comme auxiliaire d'enseignement. Il a constaté leur équipement de communication pour relayer l'information pour empêcher que des cours se déroulent.

Les requérants ont aussi déposé en preuve l'enregistrement du témoignage d'un membre de l'AGEFLESH à l'audition de la requête d'injonction provisoire qui décrivait cette levée de cours pendant le conflit étudiant.

L'audition de la requête se poursuit lundi.

## Le comédien Alexis Martin arrêté durant une manifestation

LA PRESSE CANADIENNE

**MONTRÉAL** — Le comédien québécois Alexis Martin a été arrêté pour participation à une manifestation illégale le 25 avril dernier, selon ce qu'a révélé son agence sur sa page Facebook.

Le récit des faits d'Alexis Martin, publié hier, précise cependant que l'acteur

d'« Apparences » et de la comédie « Les Parent » ne faisait pas partie de la manifestation au centre-ville de Montréal et qu'il ignorait même que celle-ci avait été déclarée illégale.

C'est en quittant le domicile d'un ami, à deux kilomètres de chez lui, qu'il a aperçu des gens faisant partie de la manifestation contre la hausse des droits de scolarité se mettre à courir

« pour se sauver des policiers ».

L'acteur raconte qu'un policier anti-émeute lui a alors permis de quitter le groupe, mais qu'en marchant vers ce qu'il croyait être la sortie, il s'est retrouvé dans une souricière du SPVM.

Martin ajoute s'être fait frapper à l'abdomen et au bras, malgré le fait qu'il ne résistait pas et qu'il tentait d'expliquer

aux policiers qu'il ne faisait pas partie du groupe. Après avoir attendu, assis sur la chaussée, pendant 45 minutes, il aurait été fouillé et menotté, avant de monter dans l'autobus du SPVM. Il ajoute avoir attendu deux heures dans l'autobus, les mains attachées dans le dos.

L'acteur aurait été libéré aux petites heures du matin et aurait reçu une contravention

de 146 \$.

« Pour le bien de tous, le gouvernement se doit de négocier avec les étudiants concernant la hausse des frais de scolarité. C'est ma conviction personnelle. Toutefois, les étudiants n'ont pas besoin de moi pour exprimer leurs revendications, ils le font avec grande intelligence », écrit l'acteur sur la page Facebook de l'Agence M.

# ENFIN ARRIVÉ CHEZ INFINITI DE SHERBROOKE

## LE JX 2013

Infiniti de Sherbrooke est fier d'accueillir en grande primeur le tout nouveau JX 2013. Avec cet ajout, Infiniti de Sherbrooke vous offre désormais l'une des gammes de luxe les plus complètes de l'industrie. Ce lundi, nous invitons toute la population de l'Estrie à venir vivre les performances inspirées à la manière Infiniti. Venez faire l'essai de ce tout nouveau 7 passagers de luxe!



EXCEPTIONNEL À PARTIR DE SEULEMENT

# 46 850\$

INFINITI.  
Performance inspirée.

**LE TOUT NOUVEAU JX 2013**

- Trois rangées spacieuses et flexibles pouvant accueillir 7 passagers
- Écran de visualisation du périmètre avec fonction de détection des objets en mouvement et système de sonar avant et arrière, livrable
- Premier dispositif de prévention des collisions en marche arrière au monde, livrable

## INFINITI DE SHERBROOKE

4280, boul. Bourque, 819-823-8008  
www.infinitcherbrooke.com

Printed and distributed by NewspaperDirect  
www.newspaperdirect.com US/Can: 1 877 880 4040 Intern: 800 636 6364  
COPYRIGHT AND PROTECTED BY APPLICABLE LAW

À LA SUITE DE LA SIGNATURE DE LA CONVENTION COLLECTIVE

# Mécontentement et colère au SPS

**RENÉ-CHARLES QUIRION**  
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE** — Rien ne va plus dans les relations de travail entre la haute direction du Service de police de Sherbrooke (SPS) et ses policiers, au point où le syndicat promet un « été chaud » si la situation n'est pas rapidement rétablie.

Moins d'un mois après la signature de la nouvelle convention collective, les membres de l'Association des policiers et policières de Sherbrooke (APPS) ont choisi de se retirer du comité des relations de travail.

Dans une lettre transmise au directeur Gaëtan Labbé, son adjoint aux opérations Constant Robidas et à la directrice adjointe administrative Johanne Mercier, dont *La Tribune* a obtenu copie, l'APPS fait part de sa décision unanime de se retirer des rencontres du comité des relations de travail et de les boycotter.

« L'assemblée des membres demande à l'exécutif de se retirer du comité de relations de travail étant donné l'attitude dans l'application de la convention collective par la direction », ont adopté les membres de l'APPS lors de leur dernière assemblée générale.

Le président de l'APPS, Robin Côté, déplore l'attitude de confrontation de la haute direction qui choisit d'interpréter à sa façon la nouvelle convention collective.

« Il y a un gros mécontentement parmi les troupes. La

haute direction applique une gérance unilatérale. Elle nous impose des choses qui n'ont jamais été négociées dans le cadre du renouvellement de notre convention collective. Nous avons négocié de bonne foi durant trois ans sans mettre en place de moyens de pression. Avec l'adoption de cette proposition, nous ne participons plus aux comités statutaires à tous les mois ou aux rencontres ponctuelles qui peuvent avoir lieu deux ou trois fois par semaine », explique Robin Côté.

« L'attitude du directeur et de ses deux adjoints a complètement changé au lendemain de la signature de la convention. Ils tentent d'obtenir par un arbitre ce qu'ils n'ont pas obtenu dans le cadre de la négociation », ajoute le représentant syndical du comité des relations de travail et des négociations, Sylvain Petit.

Le directeur du SPS, Gaëtan Labbé, est conscient qu'il y a un problème d'interprétation de la nouvelle convention collective.

« C'est un problème de relations de travail interne entre la partie patronale et le syndicat. Ce n'est pas en se retirant du comité des relations de travail que les problèmes pourront se régler, même si nous allons tenter de les régler quand même. Nous ne nous entendons pas sur l'interprétation de trois ou quatre articles de la convention collective. Ces clauses sont écrites et nous n'avons pas la même vision sur leur interprétation. Le syndicat peut faire valoir son



La partie patronale et le syndicat du Service de police de Sherbrooke ne s'entendent pas sur l'interprétation de quelques articles de la convention collective.

point de vue par grief, ce qu'il a commencé d'ailleurs à faire », explique le directeur du SPS.

Déjà quatre griefs ont été déposés relativement à l'application de la nouvelle convention collective qui a été signée le 6 mars dernier.

Dans une missive envoyée à la haute direction du SPS, le syndicat en rajoute.

« Ce que vous n'avez pas pu obtenir en négociation, vous cherchez à nous l'imposer par des directives, en y ajoutant même des aspects qui n'ont jamais été discutés et qui changent la donne, nous obligeant ainsi à déposer divers griefs, alors que l'encre de nos signatures n'est pas encore séchée.

Nos membres ont cru, à tort, que la convention serait appliquée de bonne foi, conformément aux textes qui leur ont été présentés. Ils ne pouvaient imaginer que vous y ajouteriez des conditions et restrictions qui en changent la portée », explique la lettre adressée au directeur du SPS.

Le président de l'APPS n'exclut pas la possibilité de mettre en place des moyens de pression si l'attitude de la haute direction du SPS ne change pas.

« Nos membres sont rendus à bout. Il est de plus en plus difficile de les retenir. Il risque d'y avoir des réactions si le mécontentement se poursuit. L'été pourrait être très chaud », avertit Robin Côté.

« Personne ne veut travailler dans une équipe où il n'y a pas de respect », précise Sylvain Petit.

Le directeur du SPS confirme avoir ressenti de la déception et du mécontentement au sein de ses troupes.

« Certains gars ne sont pas contents. On sent la frustration du syndicat parce que la convention collective n'est pas appliquée comme il le souhaite. Nous avons négocié pendant quatre ans des orientations que nous voulions mettre en place », mentionne Gaëtan Labbé.

Les points en litige concernent notamment la façon d'attribuer les congés, les activités syndicales ainsi que les primes de disponibilité.

« L'attitude de la haute direction envenime le climat de travail dans toutes les divisions. Avec les interprétations décriées, des policiers avec 20 ou 25 ans d'ancienneté se retrouvent pénalisés pour prendre des congés ou certains obtiennent des primes moindres qu'avant la signature. Plus question de rencontrer nos membres durant les heures de travail et le directeur veut même approuver les messages syndicaux avant que nous puissions faire la tournée des équipes », illustre Robin Côté.

« La direction ne se rend pas compte que nous travaillons comme lui à chercher des solutions aux problèmes. Pour l'instant, il semble vouloir diviser pour mieux régner » ajoute Sylvain Petit.

## Reprise des cours ce matin au Cégep de Sherbrooke?

**VÉRONIQUE LAROCQUE**  
veronique.larocque@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE** — Les cégépiens qui le désirent pourront-ils assister à leurs cours ce matin et dans les jours qui suivront grâce à l'injonction obtenue par 27 étudiants? Même si, par mesure de sécurité, le Cégep a décidé de verrouiller ses portes vendredi en voyant près de 500 manifestants

s'opposer à ce retour forcé, Jean Lessard, l'un des demandeurs de l'injonction, a confiance qu'il pourra bientôt revenir en classe.

« Cette semaine, honnêtement, je pense que les cours pourront se donner », confie-t-il.

Dès aujourd'hui? « Ça va dépendre si les professeurs sont en sécurité », répond-il.

Pour ce faire, celui qui dit obtenir une bonne collaboration

du Cégep pense pouvoir compter sur l'aide des policiers, si la présence de manifestants rend le tout nécessaire.

Du côté du Service de police de Sherbrooke, on nuance un peu les propos de l'étudiant. Bien que manifester et bloquer l'accès à l'établissement contre-venne à l'injonction, et donc à une loi, la décision d'intervenir pour permettre aux étudiants

d'entrer dans les pavillons ne sera pas prise par les policiers. « C'est le Cégep qui va décider. Nous, on leur vient en assistance », explique le porte-parole du SPS, René Dubreuil.

Puisqu'ils jugent que le Cégep de Sherbrooke n'a pas respecté l'injonction ordonnée par le juge Gaëtan Dumas mardi dernier, Jean Lessard et son groupe jonglent toujours avec l'idée de

déposer une requête d'outrage au tribunal. « On va discuter de ce qu'on va faire », indique-t-il, en affirmant que les deux avenues sont encore envisagées.

Aujourd'hui, les 17 demandeurs se rendront d'ailleurs au palais de justice pour fixer l'échéancier de la demande d'injonction permanente, puisque celle-ci n'est pour l'instant que provisoire.

2 La Tribune - Sherbrooke lundi 30 avril 2012

**La Tribune**  
**ADRESSE**  
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8  
**RÉDACTION:** 819 564-5454  
redaction@latribune.qc.ca /  
télé. 819 564-8098  
**PUBLICITÉ:** 819 564-5450 /  
télé. 819 564-5482  
**ANNONCES CLASSÉES:**  
819 564-2222  
télé. 819 564-5482  
**ABONNEMENTS:** 819 564-5466  
1 800 567-6955  
 www.latribune.qc.ca

SOMMAIRE	
Annonces classées	19 à 22
Arts et spectacles	13
Décès	23
Économie	15
Horoscope	21
Loterie	6
Monde	18
Mots croisés	21
Opinions	10
Sports	25 à 31

**MÉTÉO**

Rebecca, 8 ans  
École Champlain

**AUJOURD'HUI**

SOLEIL

**ENSOLEILLÉ**

MAX.: 12° MIN.: 5°

Lever du soleil: 5 h 37 Coucher du soleil: 19 h 54

**MARDI**  
nuageux, max.: 12° min.: 5°

**MERCREDI**  
soleil et nuages, max.: 19° min.: 6°

**Une nouvelle à nous communiquer...**

819 564-5454

**LE CLIN D'OIL DE STÉPHANE LAPORTE**

Avec toutes ces manifestations, on n'aura peut-être pas une jeunesse instruite, mais on va avoir une jeunesse en forme.



SI VOUS AVEZ UNE INFORMATION À COMMUNIQUER À NOTRE ÉQUIPE DE JOURNALISTES, ÉCRIVEZ À redaction@latribune.qc.ca OU APPELEZ AU 819 564-5454

## Victoriaville se croise les doigts

YANICK POISSON  
ypoisson@latribune.qc.ca

**VICTORIANVILLE** — C'est avec colère, mécontentement et inquiétude que plusieurs Victoriavillois ont appris que le Parti libéral du Québec avait choisi de déplacer son conseil général dans les Bois-Francs. Si les ministres et députés sont les bienvenus, on craint que des manifestations étudiantes viennent perturber le calme relatif de la municipalité.

Le maire de Victoriaville, Alain Rayes, s'est mis à se douter qu'il s'apprêtait à recevoir de la grande visite vers la fin de la semaine dernière lorsqu'on a annoncé la réservation de multiples chambres au complexe hôtelier le Victorin. Il a reçu confirmation de sa théorie par le biais des médias au cours de la journée d'hier. Le politicien souhaite évidemment que les manifestations se déroulent dans le calme comme ça a été le cas au cours des derniers jours à Montréal. Le fait que le centre des congrès soit situé un peu en retrait du centre-ville a également de quoi rassurer le maire et les commerçants.

« On s'attend à ce que l'événement de Victoriaville constitue un rassemblement important pour les étudiants du fait que nous sommes situés en plein centre du Québec. Reste maintenant à espérer que tout se déroule dans l'ordre », a-t-il dit.

Selon M. Rayes, les négociations de cette semaine seront déterminantes de l'ambiance qui régnera dans les rues de Victoriaville le week-end prochain. Si les étudiants et le gouvernement parviennent à se parler, il pourrait y avoir un adoucissement dans les propos et les actions. Dans le cas contraire, on peut prévoir le pire. En ce sens, les autorités municipales ont entrepris des démarches avec la Sûreté du Québec afin d'assurer la protection des commerces environnants et la circulation sur la route 116 située tout juste devant le Victorin.

S'il n'y a pas de grabuge, force est d'admettre que l'événement du week-end prochain sera parmi les plus lucratifs en matière de retombées économiques pour la région. En plus des membres du gouvernement et de leurs accompagnateurs, plusieurs centaines d'étudiants profiteront des services de restauration et d'hébergement.

« Toutes les villes sont heureuses de recevoir des congrès. Celui-là est un peu spécial, nous n'avons pas travaillé pour l'avoir et il est accompagné de manifestants. Chose certaine, ça nous permettra de nous faire voir et ce sera bon pour notre économie », a conclu le maire.

# Les libéraux veulent fuire les manifestants

LA PRESSE CANADIENNE

**MONTRÉAL** — Craignant sans doute que des manifestants perturbent ses activités, le Parti libéral du Québec a décidé de transférer le lieu de son prochain conseil général de Montréal à Victoriaville.

Le PLQ a fait part de cette décision par l'entremise d'un communiqué, hier matin.

Le conseil général du PLQ se déroulera, comme prévu, les 4, 5 et 6 mai, mais il se réunira, non plus au centre Mont-Royal,

situé au centre-ville de Montréal, mais au Centre des congrès de Victoriaville.

Les libéraux ont reconnu qu'ils ont pris cette décision à la suite des récentes manifestations des étudiants protestant contre la hausse des droits de scolarité. Ils disent avoir pris la décision de déplacer le conseil à la suite de consultations avec la direction du centre Mont-Royal, qui craignait sans doute de possibles débordements et de heurts entre policiers et manifestants autour de l'immeuble.

Du côté des étudiants, les réactions ne se sont pas fait attendre. Déjà une page Facebook a été créée pour mobiliser en vue d'aller manifester à Victoriaville.

En point de presse à la suite du congrès de Québec solidaire, la porte-parole du parti, Françoise David n'a pu s'empêcher d'ironiser. « Victoriaville n'est pas très loin de Montréal. Si Jean Charest pensait échapper aux manifestants, il se trompe. S'il l'avait vraiment voulu, il aurait pu aller au Nord. Ce n'est

pas très sérieux », a-t-elle blagué en réponse aux journalistes.

Le PLQ compte profiter du conseil pour se doter d'un nouveau programme politique.

### VOIR AUTRES TEXTES

- > Une autre manifestation à Montréal
- > La CLASSE rejette les offres

en page 23

# SERIEZ-VOUS PRÊT À RECEVOIR UN TRAITEMENT SANS AVOIR EU UN DIAGNOSTIC

L'Ordre des dentistes du Québec, dont le mandat est d'assurer la protection du public, tient à vous rappeler l'**importance du diagnostic en médecine dentaire.**

Docteur en médecine dentaire, **le dentiste est le seul professionnel de la santé buccodentaire qualifié** pour poser un diagnostic et vous conseiller sur l'ensemble des traitements appropriés.

Consultez-le régulièrement.

D' Barry Dolman  
Président

[www.odq.qc.ca](http://www.odq.qc.ca)

 **Ordre des dentistes du Québec**



### Irène (Verdon) THERRIEN (1918 - 2012)

Le vendredi 27 avril 2012, au Pavillon d'Youville de Sherbrooke, est décédée madame Irène Therrien, à l'âge de 93 ans et 10 mois, épouse de feu Arthur Therrien, fille de Josaphat Verdon et Olivine Bouvier.

La direction des funérailles a été confiée à la Résidence Funéraire Steve Elkas. Les funérailles auront lieu le lundi 30 avril à 11 h, en la Cathédrale St-Michel de Sherbrooke. Heures de visite: le samedi 28 avril 2012 de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h, et le dimanche 29 avril 2012 de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h. Le jour des funérailles de 9 h jusqu'au départ du salon à 10h40, vers la Cathédrale St-Michel. Inhumation au cimetière d'Ayer's Cliff.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Marie-Antoinette (Camille Picard), Claire (Gérald Picard), Gisèle (Pierre Pothier), Camille (Joyce Leblanc), feu Lucie (Benoit Rouleau), Michel (Claudia Heath), Jocelyne (André Viens), Pauline (Martial Fortier), Aristide (Lucie Turcotte), Simone

(Clément Beaudoin), Bernard (Hugette Bergeron), feu Mario (Sylvie Saucier), ainsi que 38 petits-enfants et 49 arrière-petits-enfants.

La famille désire remercier la Dre Hotte, ainsi que le personnel du Pavillon Youville pour les très bons soins qui lui ont été prodigués durant son séjour et spécialement durant les derniers jours. Nous désirons également remercier le personnel dévoué de la Résidence Soleil.

Madame Irène Verdon Therrien a fait carrière comme enseignante et orthopédagogue durant de longues années. Par ses cours de récupération, elle a permis à beaucoup d'élèves de reprendre confiance en eux-mêmes et d'atteindre le succès.

Merci Seigneur de nous avoir donné une maman si bonne et si aimante. Merci pour son beau témoignage de Foi et d'Espérance qu'elle nous a donné chaque jour de notre vie. Puissions-nous suivre son modèle et garder confiance en Toi, même dans les mauvais jours, car au-delà de la mort, c'est Toi qui nous reçoit dans ta Maison.

«Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son fils unique, afin que quiconque croit en Lui, ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle.» \*Evangile de Jean, chap. 3, verset 16

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.  
601, rue du Conseil  
Sherbrooke (Québec)  
Tél.: 819 565-1155



Télé.: 819 820-8872  
Pour messages de sympathie:  
www.steveelkas.com  
Affiliée à la C.T.Q.



### Marcel BOURBONNAIS

(1941 - 2012)

À Magog, à l'âge de 70 ans, est décédé monsieur Marcel Bourbonnais, époux de Suzie-Jocelyne Rioux et fils de feu Viateur Bourbonnais et de feu Marguerite Dame, demeurant à Magog.

La famille sera présente au Club Aramis (situé au 464, du Ruisseau-Rouge, Magog) le VENDREDI 4 mai 2012, à compter de 15 h 30, afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Une liturgie de la Parole suivra à 16 h.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son frère Lucien (Élise); ses sœurs, Marielle et Lyne; il était aussi le frère de feu Gilles. Il laisse également les membres de la famille Rioux, ainsi que neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

Résidence Funéraire Ledoux Magog Inc.  
150, rue Sherbrooke  
Magog (Québec)



Tél.: 819 843-4473  
Télé.: 819 843-4563  
Jean-Pierre Morin, directeur  
ledoux@netrevolution.com



### Jeannine (Dubé) OUELLET

Au centre de santé de Coaticook, le 25 avril 2012, est décédée Mme Jeannine Dubé à l'âge de 78 ans. Elle était l'épouse de feu Gérard Ouellet, la fille de feu Jeanne et Adélarde Dubé et demeurait à Coaticook.

La famille accueillera les parents et amis au salon funéraire Charron le dimanche 29 avril de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h ainsi que lundi de 11 h, jusqu'au départ du salon à 13 h 15. Les funérailles seront célébrées le lundi 30 avril à 13 h 30, en l'église St-Jean. Suivra la mise en niche au columbarium Charron.

Mme Ouellet laisse dans le deuil ses frères et sœurs: Roland (feu Patricia), feu Pauline (Norris), Simone (feu Eddy), Georges (Monique), feu Fernand, Robert (Solange), feu Florent, François (Lorraine), feu Réginald (Rachel), Diane (Michel), Réal (Renée) et Richard. Elle laisse également sa belle-sœur

Aline (feu Lionel) et tous les membres de la famille Ouellet, ainsi que plusieurs neveux et nièces, autres parents et amis.

La famille désire remercier le Dr Richard Germain et le personnel du centre de santé de Coaticook pour les bons soins.

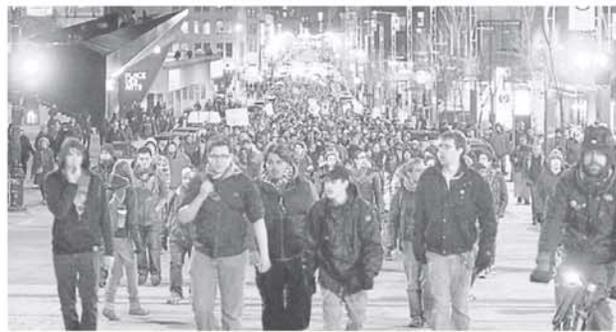
En guise de sympathie, des dons à la FONDATION DU CENTRE DE SANTÉ DE COATIOCOOK, seraient appréciés.

Résidence funéraire Charron et fils Inc.  
228, rue Child  
Coaticook (Québec) J1A 2B6  
Tél.: 819 849-4141



Stéphane Charron, président  
Claude Charron, directeur  
info@charronnetfils.com  
Site Web: www.charronnetfils.com

## Manifestations étudiantes [NATIONAL] 23



LA PRESSE, HUGO-SEBASTIEN AUBERT

Hier soir peu avant minuit, la manifestation dans les rues de Montréal avait grossi pour atteindre environ 2000 ou 3000 participants.

## Montréal encore envahie

DAVID SANTERRE

MONTRÉAL — « Une manifestation nocturne jusqu'à la victoire. » Voilà le leitmotiv des étudiants contre la hausse des droits de scolarité depuis quelques jours.

Et hier soir n'a pas fait exception, puisqu'une nouvelle manifestation a réuni plusieurs centaines de militants pour une marche au départ du parc Émile-Gamelin, à Montréal, vers 21h.

Lorsqu'ils ont entamé leur marche, les manifestants étaient environ 1200. Comme à son habitude, le camion-flûte du SPVM leur a demandé de s'abstenir de commettre des infractions, sans quoi la manifestation sera qualifiée d'illégal.

Au moment de mettre sous presse, le

tout se déroulait dans l'ordre. La manifestation avait grossi pour atteindre environ 2000 ou 3000 participants.

Sur la page Facebook de l'événement, près de 2000 personnes avaient confirmé leur présence vers 19 h.

Ces marches nocturnes constituées en majorité de manifestants pacifiques ont tout de même viré, mardi et mercredi dernier, à l'affrontement entre de petits groupes de militants plus radicaux et policiers. Des vitrines de commerces, des banques surtout, ont volé en éclats. La plupart du temps, les casseurs se sont fait huer, voire attaquer, par des manifestants ne voulant pas voir la violence marquer leurs actions. (La Presse)

— Avec Philippe Teisceira-Lessard

## DROITS DE SCOLARITÉ

# La CLASSE rejette les offres

LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Les délégués de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) ont rejeté à l'unanimité les offres déposées par le gouvernement pour résoudre la crise liée à l'augmentation des droits de scolarité.

La CLASSE en a fait l'annonce sur son compte Twitter, hier. Les délégués se sont prononcés dans le cadre d'un congrès à Québec.

Selon le porte-parole de la CLASSE, Gabriel Nadeau-Dubois, les représentants d'associations étudiantes ont jugé les offres « insultantes ».

« Les associations étudiantes n'ont pas été en grève pendant 11 semaines pour hériter d'une hausse des frais de scolarité supérieure », a expliqué M. Nadeau-Dubois.

La prochaine étape, selon l'étudiant, est le retour dans la rue pour poursuivre la mobilisation.

« C'est ce qui nous a fait obtenir une première table de négociations et c'est ce qui va nous faire gagner contre ce gouvernement-là. »

Les fédérations étudiantes collégiale et universitaire ne se sont pas encore prononcées, mais les présidents respectifs ont affirmé qu'ils doutaient que leurs membres n'acceptent les offres.

La FEUQ pourrait révéler sa position dès aujourd'hui, tandis que la FECO consultera ses membres au cours de la semaine prochaine.

Vendredi, le gouvernement a proposé d'étaler sur sept ans plutôt que cinq la hausse prévue. Il a aussi annoncé la bonification du régime de prêts. Il tentait ainsi de mettre un terme à la contestation étudiante, qui entre dans sa onzième semaine.

Une manifestation devait se dérouler dans les rues de Québec hier après-midi. Les manifestants se sont rassemblés au parc St-Roch et se sont rendus devant l'Assemblée nationale.

### Un autre porte-parole

Par ailleurs, la CLASSE pourrait se doter d'un troisième porte-parole auprès des médias, un candidat ayant fait part de sa volonté de se joindre à Gabriel Nadeau-Dubois et Jeanne Reynolds.

M. Nadeau-Dubois assure qu'il ne s'agissait pas d'une contestation à son endroit, même si des membres de la CLASSE avaient déploré sa façon de faire.

La semaine dernière, la ministre de l'Éducation Line Beauchamp et le ministre de la Sécurité publique Robert Dutil s'en sont pris directement à Gabriel Nadeau-Dubois. Ils lui ont reproché son incapacité à lancer un appel au calme ou à condamner la violence de façon claire.

Pour le principal intéressé, il s'agit là d'une stratégie libérale plutôt douteuse. « Je trouve ça assez bas, pour un gouvernement, que de s'attaquer comme ça à un individu pour masquer, en fait, son manque de sens des responsabilités. »

M. Nadeau-Dubois a ajouté que sa crédibilité n'est pas remise en question au sein de la CLASSE, les délégués ayant même refusé de tenir un vote de confiance à son endroit.

Il croit que les attaques dirigées vers lui visent plutôt l'ensemble de la CLASSE et des idées qu'elle défend. « On dérange, nos idées boulsent certaines certitudes. C'est peut-être parce qu'on vient faire tache d'huile sur la paysage politique et médiatique, et je pense que ça, c'est tout à notre honneur. »



Entre 400 et 500 étudiants ont formé une chaîne humaine, hier matin, afin de bloquer l'accès au Cégep de Sherbrooke.

# UN MUR

L'ordonnance d'injonction ne suffit pas à ramener les cégépiens en classe

LA GRÈVE S'ENVENIME :  
DEUX ÉTUDIANTS ARRÊTÉS

UNE CONTRE-PROPOSITION  
ÉTUDIANTE AUJOURD'HUI

PAGES 2 À 5



IMACOM, JOCELYN RENDEAU

## Patinage de vitesse courte piste

Sherbrooke veut  
présenter le Championnat  
du monde 2014

PAGE 31

## Saison 2012-2013

Le Centre  
culturel reprend  
son élan

PAGE 13

## GNR CORBUS

Confortablement installé

CLIMATISATION CENTRALE,  
THERMOPOMPE &  
ÉCHANGEUR D'AIR

JUSQU'À 1 550 \$ DE RABAIS\*

GNRCORBUS.COM 819 564-2300

\*Validité jusqu'au 30 juin 2012. Uniquement sur les nouveaux contrats.



**TL 2012**  
PAIEMENT MENSUEL  
**388\$** /MOIS  
TAUX DE LOCATION  
**1,5%** 36 MOIS  
COMPTANT  
**6 400\$**  
OU ÉCHANGE  
ÉQUIVALENT

**PRECISION ACURA**  
SHERBROOKE  
4900, boul. Bourque, Sherbrooke • 819 564-8909

## LE LUXE à tous les niveaux



**MDX SH-AWD 2012**  
PAIEMENT MENSUEL  
**488\$** /MOIS  
TAUX DE LOCATION  
**0,5%** 36 MOIS  
COMPTANT  
**9 200\$**  
OU ÉCHANGE  
ÉQUIVALENT

**ACURA**  
DEVANT

Transport, préparation et taxe sur climatiseur inclus.

# Deux étudiants du Cégep arrêtés

ISABELLE PION  
isabelle.pion@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE** — La grève étudiante s'envenime à Sherbrooke : deux étudiants du Cégep de Sherbrooke ont été arrêtés, hier, et pourraient faire face à des accusations de voies de faits simples. L'une des arrestations a semé l'émoi parmi les manifestants, qui ont vu l'un des leurs se faire embarquer par des policiers et un autre camarade être emmené en ambulance.

Selon le Service de police de Sherbrooke (SPS), un « simple citoyen » a été blessé au poignet après avoir tenté de traverser les piquets de grève hier matin au Cégep de Sherbrooke. Les deux suspects l'ont « jeté à terre et l'ont frappé », selon le porte-parole du SPS, Martin Carrier.

Les deux jeunes hommes ont été emmenés au poste de police. Ils ont ensuite été relâchés avec promesse de comparaître et de respecter certaines conditions, dont garder une bonne conduite et n'aller au Cégep de Sherbrooke qu'à des fins d'études.

L'un des deux étudiants a été arrêté dans le secteur de la rue Montplaisant, tandis que l'autre a été arrêté un peu plus loin, sur la rue King Ouest. Un camion banalisé du SPS s'est approché de l'individu ciblé; des policiers sont débarqués et l'ont traîné jusque dans le camion. Yoan Mantha, un manifestant qui se trouvait à côté de la personne visée, a été renversé par terre. « Ils ont foncé dans les gens. Je me suis fait pousser. Un policier, en continuant, m'a pilé sur la tête (...) Ce sont des manifestants



MACOM, FREDERIC COTE

Des étudiants ont manifesté au poste du Service de police de Sherbrooke, hier, en attendant que deux de leurs camarades soient relâchés.

qui ont appelé l'ambulance », raconte cet ex-étudiant du Cégep de Sherbrooke, maintenant étudiant à l'UCAM. « Ça a été un acte brutal », fait-il valoir.

Il a été transporté à l'hôpital et en a été quitte pour un mal de tête et une ecchymose.

« Lors de l'arrestation du deuxième suspect, il y a eu un mouvement de foule, un mini mouvement de panique. Il (NDLR: l'étudiant blessé) est rentré en contact avec d'autres manifestants. Nous n'avons pas touché à cet individu (...) On avait

une plainte de voies de faits. Il fallait arrêter les suspects rapidement. C'est une technique employée aussi par tous les autres corps de police », explique le porte-parole du SPS. « Dans les secondes qui ont suivi, l'information a été transmise directement à la centrale d'ambulance par le poste de commandement ». Selon lui, la technique employée sert notamment à intervenir rapidement dans une foule hostile et à éviter que cela dégénère.

La scène a été captée par vidéo et s'est rapidement

retrouvée à circuler sur les médias sociaux.

Les deux étudiants arrêtés, pour leur part, n'avaient pas la même version des faits que le SPS. « J'ai déposé mes mains sur ses épaules et il est tombé par terre », a témoigné le premier étudiant arrêté, à propos du citoyen impliqué dans cet incident.

Celui qui a fait l'objet d'une arrestation remarquée dit s'être penché pour ramasser le portefeuille de l'homme qui a tenté de passer à travers la

chaîne humaine « Je n'ai rien à me reprocher. » « C'était démesuré. Ils disent qu'ils doivent prendre la force nécessaire. Si les policiers m'avaient demandé d'aller les voir, je serai allé », a-t-il commenté.

On compte maintenant trois arrestations pour des infractions de nature criminelle à Sherbrooke depuis le début de la grève. Un étudiant de l'Université de Sherbrooke a aussi été accusé de voies de fait et d'entrave au travail des policiers à la mi-avril.

## DÉBUT DE LA SESSION D'ÉTÉ À L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

# Des étudiants n'ont pu se rendre à leurs cours

**SHERBROOKE** — La journée d'hier coïncidait avec le début de la session d'été à l'Université de Sherbrooke et la mise en place de mesures de rattrapage. En début d'après-midi, des agents de sécurité ont bloqué des entrées compte tenu de l'arrivée de manifestants, empêchant du même coup l'accès à certains étudiants

qui souhaitent se rendre à leurs cours.

Les manifestants ont quitté le Cégep après l'annonce de la levée de cours pour se rendre au palais de justice. Ils ont ensuite fait le pied de grue au poste du Service de police de Sherbrooke (SPS), en attendant que leurs deux camarades soient relâchés. Des

étudiants de l'UdeS sont alors venus les rejoindre. Ils ont pris la direction du campus de l'UdeS.

Un groupe s'est infiltré dans des pavillons du campus pour ensuite se rendre dans la cage d'escalier menant aux bureaux du rectorat, où l'accès leur a été bloqué.

Des étudiants qui se rendaient

à leurs cours vers 13 h n'ont donc pu entrer, des agents de sécurité bloquant l'accès. Une étudiante a indiqué s'être inscrite à la session d'été, mais entendait annuler son inscription compte tenu de la situation.

L'institution a seulement précisé qu'elle a déployé hier matin « des mesures visant à

assurer la sécurité de tous ses étudiants... ainsi que de toute la communauté universitaire ». Ces mesures seront ajustées au cours des prochains jours au fil des événements.

Les étudiants de la faculté des lettres et sciences humaines ont pour leur part reconduit la grève.

— Isabelle Pion

2 La Tribune - Sherbrooke mardi 1<sup>er</sup> mai 2012

### La Tribune

**ADRESSE**  
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8

**RÉDACTION:** 819 564-5454  
redaction@latribune.qc.ca /  
télé. 819 564-8098

**PUBLICITÉ:** 819 564-5450 /  
télé. 819 564-5482

**ANNONCES CLASSÉES:**  
819 564-2222  
télé. 819 564-5482

**ABONNEMENTS:** 819 564-5466  
1 800 567-6955

www.latribune.qc.ca



### SOMMAIRE

Annonces classées	19 à 23
Arts et spectacles	13 et 14
Décès	23
Économie	15 à 18
Horoscope	21
Loterie	6
Monde	12
Mots croisés	21
Opinions	10
Sports	26 à 31

### MÉTÉO

Jean-Nicolas, 8 ans  
Ecole Champlain

#### AUJOURD'HUI

NUAGEUX,  
RISQUE D'AVERSES

MAX.: 11° MIN.: 5°

Lever du soleil: 5 h 35  
Coucher du soleil: 19 h 55

MERCREDI  
soleil et nuages, max.: 19° min.: 5°

JEUDI  
nuageux, max.: 20° min.: 6°

SI VOUS AVEZ UNE INFORMATION À COMMUNIQUER À NOTRE ÉQUIPE DE JOURNALISTES, ÉCRIVEZ À redaction@latribune.qc.ca OU APPELEZ AU 819 564-5454

Les nouvelles de l'heure...

latribune.qc.ca

### LE CLIN D'OEIL DE STÉPHANE LAPORTE

« Si jamais le Canadien gagne la Coupe, l'an prochain, on va être prêt. »  
- Un policier de l'escouade anti-émeute.

SITUATION TENDUE AU CÉGEP DE SHERBROOKE

# Aucune garantie pour la reprise

RENÉ-CHARLES QUIRION  
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE** — Malgré l'émission d'une ordonnance de sauvegarde de leur injonction interlocutoire provisoire pour la reprise des cours au Cégep de Sherbrooke, les dix-sept requérants n'ont reçu aucune garantie qu'ils pourront retourner en classe ce matin.

Alors que leur dossier revenait devant le tribunal hier au palais de justice de Sherbrooke, les étudiants ont vu le juge Gaëtan Dumas de la Cour supérieure modifier légèrement l'ordonnance leur donnant accès au Cégep.

Il a rappelé que le rôle du Cégep de Sherbrooke était de suivre les ordonnances de la Cour.

Répondant à une interrogation de l'une des requérantes, Isabelle Leblanc, sur les garanties qu'ils pourraient recevoir du tribunal pour avoir accès à leurs cours, le juge Dumas a mentionné qu'il avait « espoir que ceux qui avaient des obligations les remplissent et que ceux qui boycottent leurs cours puissent continuer à le faire dans le respect de ceux qui veulent suivre leurs cours. »

Devant le juge en chef de la Cour supérieure du Québec, François Rolland, à qui la cause a été confiée, la même question s'est posée. Cette fois, les requérants ont demandé s'ils pouvaient recourir à la police pour accéder à leurs salles de cours.

« Il y a une ordonnance du tribunal et si elle n'est pas respectée, il y aura outrage au tribunal. Il y a un jugement qui existe », a mentionné le juge Rolland.

Le porte-parole des requérants Jean Lessard explique que



Les étudiants opposés à la hausse des droits de scolarité ont bloqué l'accès au Cégep de Sherbrooke, hier, puis ont ensuite pris le chemin du palais de justice où une demande d'injonction permanente visant à forcer la reprise des cours était entendue.

s'il ne peut accéder à ses cours, il entreprendra des procédures d'outrage au tribunal contre le Cégep de Sherbrooke.

« Le juge est clair sur ce qu'on peut faire si l'ordonnance n'est pas respectée. Ils ont droit de manifester et nous avons le droit de suivre nos cours. Nous allons demander à la police d'intervenir si nous ne pouvons pas franchir la barrière humaine, mais nous ne voulons pas de violence », assure Jean Lessard.

L'avocat de la Ville de Sherbrooke M<sup>e</sup> Serge Cormier explique que le Service de police de Sherbrooke interviendra si l'occupant des lieux leur en fait

la demande.

« Nous allons intervenir qu'à la demande du Cégep », mentionne M<sup>e</sup> Cormier.

Au Cégep de Sherbrooke, la porte-parole Marie-Claude Dupoy soutient que la situation sera évaluée ce matin.

« Nous allons tenter de reprendre les cours. Nous travaillons en collaboration avec les policiers. De la façon dont le campus est structuré, il est difficile d'assurer la sécurité des gens qui se trouvent à l'intérieur. Nous ne voulons pas créer une situation chaotique », assure Mme Dupoy.

Dans l'ordonnance de

savegarde, le juge Gaëtan Dumas a précisé les conditions de son ordonnance en interdisant notamment aux professeurs du Cégep de Sherbrooke de se trouver sur les lignes de piquetage.

Le président du syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke Steve McKay a répliqué en entrevue à la sortie du tribunal qu'aucun enseignant ne se trouvait dans la chaîne humaine bloquant les accès à l'institution.

« Nous ne sommes pas plus visés que dans le premier jugement. Les professeurs qui militaient contre la hausse le

faisaient de l'autre côté de la rue et ne bloquaient en aucune façon l'entrée. Nous sommes toujours prêts à donner nos cours, mais dans un climat normal. Est-ce que mettre des policiers dans les classes est un climat normal? », demande M. McKay.

## Ordonnance de sauvegarde à l'UdeS

Le juge en chef de la Cour supérieure du Québec a rendu une ordonnance de sauvegarde dans le dossier du Cégep de Sherbrooke.

Plus tôt en journée, le juge Martin Bureau de la Cour supérieure, qui avait commencé à entendre vendredi dernier l'injonction interlocutoire permanente des quatre étudiants de l'Université de Sherbrooke qui souhaitent reprendre leurs cours, a choisi de se recuser. Il a expliqué qu'il se retirait de la cause étant donné que la fille de son collègue, le juge François Tôth de la Cour supérieure, était l'une des signataires de l'injonction.

Dans l'ordonnance de sauvegarde, l'Université de Sherbrooke et le syndicat des professeurs s'engagent à ce que les cours de rattrapage et les cours d'été des signataires soient donnés. L'Association générale des étudiants de la faculté des lettres en sciences humaines de l'Université de Sherbrooke (AGEFLESH) s'engage de son côté à « s'abstenir de toute activité empêchant la tenue de quelque manière, des mesures de rattrapage offertes aux requérants et aux cours d'été offerts aux requérants, le tout dans le respect des politiques universitaires en matière de protection des droits des étudiants et de la protection de la dignité des personnes ».

## MULTIPLICATION DES DÉMARCHES D'INJONCTION

# Le juge en chef de la Cour supérieure demande l'intervention du procureur général

**SHERBROOKE** — Le juge en chef de la Cour supérieure du Québec lance un appel au procureur général du Québec d'intervenir dans la judiciarisation du débat entourant le boycottage des cours pour protester contre la hausse des frais de scolarité.

Hier au palais de justice de Sherbrooke, l'honorable François Rolland a mentionné qu'il était inhabituel que tant d'étudiants fassent des recours individuels pour la reprise de leurs cours. Il a demandé l'intervention du ministre de la Justice et procureur général du Québec Jean-Marc Fournier dans le débat pour éviter que les démarches d'injonction se multiplient.

« N'est-ce pas du rôle du procureur général du Québec d'intervenir dans de tels dossiers pour ceux qui veulent continuer leurs cours? Il est évident que d'autres étudiants vont passer par la même démarche pour suivre leurs cours », a mentionné le juge Rolland en rendant une ordonnance de sauvegarde dans le dossier de l'injonction interlocutoire déposée contre l'Université de Sherbrooke.

Alors qu'il rendait l'ordonnance de sauvegarde dans le dossier du Cégep de Sherbrooke, le juge Gaëtan Dumas de la Cour supérieure s'est avancé sur la suite à donner à tous ces dossiers d'injonction interlocutoire permanente à être entendus à

travers le Québec.

« En principe, un seul juge devrait entendre toutes les causes en rendant une décision qu'il pourrait particulariser à chaque endroit. Il ne fait aucun sens que des procès se déroulent partout », a mentionné le juge Dumas en estimant à 25 les requêtes semblables sur le sujet déposées à travers le Québec.

Dans l'autre salle d'audience, le juge Rolland a convenu « qu'il devrait y avoir une gestion générale des dossiers ».

« Ma réflexion s'oriente en ce sens-là. Heureusement, il n'y a pas encore eu de jugement contradictoire. Je ne voudrais pas qu'il y ait un dédoublement des procédures », a mentionné

le juge Rolland.

Dans les dossiers des injonctions au Cégep de Sherbrooke et à l'Université de Sherbrooke, le juge Rolland s'est dit préoccupé par le déséquilibre des forces étant donné que les étudiants se représentent eux-mêmes.

Le juge en chef de la Cour supérieure du Québec s'est engagé à faire des démarches des aujourd'hui pour que les étudiants soient représentés par un avocat dans les deux dossiers. Le juge Rolland s'est saisi des deux dossiers d'injonction interlocutoire permanente inscrits aux greffes du palais de justice de Sherbrooke.

— René-Charles Quirion

COÛTS DES MANIFESTATIONS À SHERBROOKE

# 100 000 \$ de frais pour la Ville

[ EXCLUSIF ]

RENE-CHARLES QUIRION  
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE** — Les deux manifestations étudiantes nationales qui se sont déroulées à Sherbrooke de même que les neuf autres qui les ont précédées ont coûté près de 100 000 \$ à la Ville de Sherbrooke en services policiers.

Ce sont les appels généraux aux manifestations dans le fief du premier ministre du Québec les 2 et 4 avril derniers contre la hausse des frais de scolarité qui ont fait gonfler la facture de façon importante.

Selon des données obtenues par *La Tribune* en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, ces deux manifestations ont coûté 70 495 \$ au Service de police de Sherbrooke. C'est la manifestation de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) qui a coûté le plus cher. La rémunération du personnel du SPS lors de cette manifestation qui avait pris son envol au parc Jacques-Cartier de Sherbrooke s'élève à 37 259 \$. L'unité de contrôle de foule avait dû s'interposer avec certains étudiants qui avaient tenté de

contourner la chaîne de policiers par le stationnement de l'hôtel Delta.

Plus de 80 policiers du SPS et de la Sûreté du Québec (SQ) s'étaient dressés devant les manifestants avec leurs boucliers.

Les quelque 2000 étudiants de partout au Québec avaient terminé leur manifestation au bout du boulevard de Portland en tentant d'entrer sur l'autoroute 410.

Deux jours plus tard, c'était au tour de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) et de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) de convier leurs confrères de partout au Québec à Sherbrooke.

Le circuit de huit kilomètres partant de l'Université de Sherbrooke, se rendant au centre-ville et se terminant au bureau du premier ministre du Québec encadré par les policiers a coûté 3577 \$ à la Ville de Sherbrooke, dont près de 28 700 \$ en personnel policier. Cette manifestation avait attiré quelque 4000 étudiants dans la circonscription de Jean Charest.

Il n'a pas été possible d'obtenir les montants défrayés par la SQ lors des deux manifestations nationales à Sherbrooke où ils avaient déployé notamment un hélicoptère, l'unité de contrôle de foule et un poste de commandement.



Les manifestations étudiantes coûtent cher à Sherbrooke. Jusqu'au 4 avril près de 100 000 \$ en frais supplémentaires ont été dépensés pour les services policiers.

Les déplacements du député de Sherbrooke dans sa circonscription ont aussi coûté cher en protection au SPS au début de la contestation étudiante.

Son passage à l'hôtel de ville de Sherbrooke pour une annonce pour les Jeux du Canada 2013 le 15 mars dernier a coûté 9491 \$ en déploiement de policiers municipaux. La semaine

précédente, le premier ministre était de passage à l'entreprise Neptune Technologies & Bioressources sur la rue Pépin où la présence des forces de l'ordre a engendré des coûts de 3929 \$.

Le blocage-surprise de l'autoroute 410 à Sherbrooke le 27 mars a aussi occasionné des coûts imprévus au SPS. Cette manifestation des étudiants de

l'Université de Sherbrooke puis la mobilisation pacifique de la coalition Estrie contre la hausse au centre-ville de Sherbrooke au même moment ont coûté 6841 \$ au SPS.

Le directeur du SPS Gaétan Labbé explique que la Ville de Sherbrooke a entrepris des discussions avec le ministère de la Sécurité publique du Québec pour que le gouvernement puisse assumer ces factures imprévues.

« Sherbrooke, Gatineau, Québec et Montréal notamment ont entrepris des démarches avec Québec sur les frais supplémentaires engendrés par ces manifestations étudiantes. Ce sont des montants supplémentaires qui n'étaient pas prévus à notre budget de fonctionnement pour 2012 », indique le directeur du SPS.

Au total, les manifestations étudiantes ou l'unité de contrôle de foule a été nécessaire depuis le 8 février 2012 ont coûté exactement 98 742 \$ en rémunération au SPS et en coût de location d'équipement et véhicules à la Ville de Sherbrooke.

Ces montants ne comprennent pas les coûts des services policiers supplémentaires lors des manifestations des dernières semaines qui se sont déroulées à Sherbrooke à la suite des injonctions émises par le tribunal.

## Sous l'autorité du chef



LUC LAROCHELLE  
PERSPECTIVES

luc.larochelle@latribune.qc.ca

L'honorable Jules Deschênes, juge en chef de la Cour supérieure du Québec, était-il sage ou frileux en 1974 en décrétant que les multiples requêtes d'outrage au tribunal en réponse à « socialement, politiquement et judiciairement inopportunes dans leur conception et dangereuses dans leurs conséquences »? Replongeons dans le

contexte. Les relations de travail étaient explosives. Deux ans plus tôt, trois chefs syndicaux, Louis Laberge (FTQ), Marcel Pépin (CSN) et Yvon Charbonneau (CEQ) avaient écopé un an d'emprisonnement pour avoir déféré une injonction ordonnant le retour au travail de grévistes de la fonction publique. Une trentaine d'autres leaders syndicaux avaient été envoyés au

penitencier. La contestation s'était répandue.

« Devra-t-on bâtir des installations spéciales pour 1600 prisonniers et, surtout, pense-t-on remettre le métro et les autobus en service par ces moyens draconiens », avait soulevé le juge Deschênes en refusant les plaintes logées par la Commission de transport de la communauté urbaine de Montréal contre son personnel insubordonné.

« On peut, on doit même regretter le temps où le respect de la loi imprégnait les mœurs et l'autorité des tribunaux recueillait l'assentiment populaire. Mais les regrets sont stériles », constatait-il.

C'était il y a presque 40 ans. Ce n'est donc pas d'hier que les tribunaux peinent à s'imposer dans le désordre. Le Québec s'en est déjà remis, il y a au moins cela

d'encourageant!

Est-ce avec cette attitude plus conciliante que l'actuel juge en chef, François Rolland, entre en scène dans les dossiers d'injonctions visant l'Université et le Cégep de Sherbrooke?

Après Martin Bureau en matinée pour l'Université, le juge Gaétan Dumas a annoncé hier après-midi qu'il acceptait de se retirer des procédures visant le Cégep pour une plus grande cohésion du système judiciaire. Avant de passer le flambeau à plus haut gradé que lui, le juge Dumas a toutefois réaffirmé fermement ses positions.

« La Cour d'appel a invalidé le jugement rendu par le juge Deschênes en rejetant le motif de nature sociale », a-t-il fait valoir en s'appuyant sur cette jurisprudence pour accrédi- ter les deux injonctions qu'il a signées.

Le temps que le juge en chef revoit les arguments de chacun, une ordonnance de sauvegarde prolongera l'injonction pour une période indéterminée au Cégep.

Quelles sont nos chances d'allier en classe demain et à qui devrions-nous nous plaindre si cela n'est pas fait, a demandé une des

requérantes en s'adressant au juge.

« Je suis juge, pas avocat, je ne peux vous donner de conseils juridiques. Si ce n'est l'espoir que ceux qui ont des obligations les remplissent. Chose certaine, les employeurs qui verront passer les *curriculum vitae* sauront que 2012 n'a pas été une année de grand cru » a conclu le juge Dumas.

Cette remarque a provoqué des grincements de dents dans la salle remplie d'étudiants. N'eût été du décorum, l'honorable juge aurait assurément eu droit à quelques répliques acérées. Pour cette remarque désobligeante et totalement inutile, il les aurait méritées.

////

Le Cégep n'a pas encore trouvé le moyen de ramener ses élèves en classe, ayant été jusqu'ici incapable de contenir les protestations.

À l'Université, la première injonction devait rendre le retour en classe possible pour tous les étudiants de quatre facultés touchées par le conflit. L'injonction permanente négociée ces derniers jours a réduit ce nombre aux quatre requérants (ils étaient 11 au départ) ainsi qu'aux étudiants partageant certaines

périodes de cours avec eux.

« C'est l'approche de conciliation ayant assuré une relative paix sociale et ayant permis à 13 000 étudiants de la communauté universitaire de suivre leurs cours », a relevé l'avocat de l'Université, M<sup>e</sup> André Fournier.

« C'est dire que vous en avez sacrifié 5700 autres » de lui faire remarquer le juge Rolland.

Il paraît que non, que c'est une fausse perception. Sans dire qu'on reprend tout à zéro, l'arrivée du juge en chef dans le décor décalera l'analyse des dossiers.

Ça prendra peut-être un peu plus de temps, mais sous l'autorité du juge Rolland les chances sont meilleures que ses ordres soient suivis. Au lieu d'analyses à la pièce, lui fixera les normes à respecter ainsi que les comportements à adopter, canevas qui sera applicable dans l'ensemble de la province.

Ce sera plus lent, mais c'est plus logique. Cela devrait, momentanément du moins, réduire les tensions de même que la pression sur la direction des établissements secoués par la crise. À commencer par celle du Cégep.

# Une contre-proposition déposée

Les étudiants veulent reprendre l'offensive à « coût nul » pour les contribuables

MARTIN OUELLET  
LA PRESSE CANADIENNE

**QUÉBEC** — Les leaders étudiants entendent reprendre l'offensive aujourd'hui avec le dépôt d'une contre-proposition au gouvernement Charest à « coût nul » pour les contribuables.

La contre-offre ne fera aucun compromis sur le gel des droits de scolarité, mais épargnera néanmoins les contribuables de toute charge supplémentaire, a indiqué hier la présidente de la Fédération étudiante universitaire (FEUQ), Martine Desjardins.

« C'est non seulement à coût nul, mais on fait économiser de l'argent. Je dirais même que la proposition se porte à la défense des contribuables », a dit la leader étudiante lors d'une entrevue accordée à La Presse Canadienne.

La proposition sera rendue publique à Montréal par la FEUQ et la Fédération étudiante collégiale (FECQ). Le regroupement le plus militant, la CLASSE, a été avisé de la démarche.

Inspirée des informations obtenues à la table des discussions avec le gouvernement la semaine dernière et fruit des délibérations de la fin de semaine, la contre-proposition que s'approprient à soumettre les étudiants permet enfin d'espérer « une sortie de crise », a soutenu la présidente de la FEUQ.

« Nous, on croit que c'est une sortie de crise. On a écouté beaucoup d'experts, on a épiluché nos recherches, on a revu notre argumentaire et si le gouvernement veut discuter de la proposition, nuancer certains éléments, on est toujours très ouvert », a-t-elle fait valoir.

Pour la présidente de la FEUQ, « l'offre globale » soumise par

le gouvernement Charest vendredi n'est tout simplement pas acceptable. Non seulement l'offre maintient la hausse des droits de scolarité, mais elle alourdit la facture reflée aux étudiants compte tenu de l'indexation.

« On se bat contre l'augmentation des droits de scolarité et c'est une proposition qui vise à hausser les droits de scolarité. Vous comprendrez que nos associations ont pris ça comme une insulte », a-t-elle dit.

Selon Mme Desjardins, la contre-proposition n'inclura pas la nomination d'un médiateur au dossier même si toutes les associations étudiantes, y compris la CLASSE, sont favorables à l'intervention d'un tiers dans le débat.

## « Ça va prendre un signal »

La ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, n'a pas complètement fermé la porte hier à la nomination d'un médiateur, mais a prévenu les associations étudiantes qu'elles devront d'abord assouplir leurs positions.

S'ils souhaitent dénouer l'impasse, les leaders du mouvement de boycott doivent « envoyer un signal » et abandonner leur revendication en faveur du gel des droits de scolarité, a fait savoir la ministre en point de presse.

« Ça va prendre un signal que le débat ne porte pas uniquement sur : « je ne veux pas ma facture et donnez-là à quelqu'un d'autre ». Ça va prendre un autre débat, car si ça revient toujours au gel des droits de scolarité, je vais être très claire, je vais toujours refuser de transférer la facture à l'ensemble des contribuables québécois », a tranché Mme Beauchamp.

Alors que s'amorce la 12<sup>e</sup> semaine de boycott dans les



ARCHIVES LA PRESSE

Le président de la Fédération étudiante collégiale, Léo Bureau-Blouin, et la présidente de la Fédération étudiante universitaire (FEUQ), Martine Desjardins, comptent reprendre l'offensive aujourd'hui avec le dépôt d'une contre-proposition au gouvernement Charest.

universités et les cégeps, la ministre Beauchamp a appelé les étudiants « de la base » à prendre le temps de bien soupeser « la solution globale » soumise par le gouvernement.

Québec propose en outre d'étaler sur sept ans plutôt que cinq l'augmentation de 1625 \$ des droits de scolarité. L'offre

est assortie de bonifications aux bourses et aux prêts.

A peine rendue publique vendredi, la proposition du gouvernement était déjà décriée sur toutes les tribunes par les leaders étudiants.

La ministre reproche à ces derniers de demeurer braqués sur le gel des droits de scolarité

plutôt que de faire les compromis nécessaires pour apaiser les différends.

« Il va falloir qu'il y ait du mouvement du côté étudiant. On ne peut pas dire : je suis en négociation, je veux un médiateur et ne jamais bouger. Ça n'a jamais bougé après 12 semaines », a-t-elle relevé.

MALGRÉ L'ORDONNANCE DU TRIBUNAL

# Le Cégep suspend à nouveau les cours

ISABELLE PION  
isabelle.pion@atribune.qc.ca

**SHERBROOKE** — Le Cégep de Sherbrooke a été fermé pour une deuxième journée, hier, pénalisant ainsi tous les étudiants du campus. À l'instar de vendredi, il ne s'agissait pas seulement d'une levée de cours : les édifices ont été fermés pour toute la journée, et ce, en dépit d'une ordonnance de reprise des cours du tribunal.

Au total, l'institution accueille environ 6500 étudiants. En considérant « la situation de tension aiguë », la direction a une fois de plus annoncé la suspension des cours, de même que la fermeture de l'établissement. Jusqu'à jeudi dernier, la formation continue et les cours de francisation, par exemple, étaient maintenus, tandis que

les quelque 5900 étudiants représentés par l'Association étudiante du Cégep de Sherbrooke (AECS) se retrouvaient en grève, à moins d'en être exemptés. La fermeture de l'établissement touche toutefois tout le monde. Les stages ont cependant été maintenus.

Les cours avaient également été levés jeudi pour une assemblée générale, même si une injonction ordonnait la reprise des cours.

Pour une cinquantaine d'étudiants de francisation, des personnes immigrantes arrivées ici récemment, la journée d'hier correspondait avec leur première journée en classe. Du personnel tenait d'immenses affiches pour rassembler ces étudiants. « Ils ne sont pas en mesure de comprendre les consignes. On veut éviter de les mettre dans des situations

déliçates », a expliqué Martin Lambert, responsable du programme de francisation au Cégep. Au total, environ 200 étudiants auraient dû commencer leur session de francisation hier matin. « On avait une entente avec l'association étudiante du Cégep de Sherbrooke. Avec l'injonction, qui demande de reprendre les cours de façon normale, il n'y a plus moyen de négocier », indique M. Lambert.

## Tous dans le même bateau

Les finissants de techniques policières, qui ont obtenu une exemption à la grève parce que la situation devenait critique pour leur admission à l'École nationale de police, se retrouvent dans le même bateau. Grâce à l'exemption, ces étudiants avaient repris les cours lundi passé. Cependant, avec

l'injonction, l'entente intervenue entre la direction et l'association étudiante ne tient plus.

Étudiant en techniques policières, Danny Bélanger dit comprendre la décision de la direction, qu'il respecte. Il n'en demeure pas moins, à ses yeux, que l'injonction n'est pas respectée. « J'aimerais que les étudiants qui veulent retourner en cour se mobilisent. Chaque matin, il va y avoir des rassemblements. J'aimerais que ces étudiants soient en grand nombre. »

« D'après moi, ça va être comme cela toute la semaine », a lancé Jessie Gagné, une étudiante en accueil et intégration. « On trouve que ça commence à être long. On a hâte de reprendre nos cours », ont fait valoir l'étudiante et ses deux copines.

Tôt en matinée, entre 400 et

500 manifestants se sont agglutinés à proximité des portes du Cégep. Des étudiants en faveur de la reprise des cours, comme Jean Lessard, se sont réunis aux abords de l'établissement vers 6 h.

« Si la direction avait forcé l'accès au Cégep avec la collaboration des policiers, cela aurait risqué fortement d'exacerber le niveau d'agressivité et de faire en sorte que la situation dégénère à l'intérieur », a fait valoir la direction par voie de communication.

« La situation actuelle est pour nous intenable. Il est plus que temps que ce conflit trouve une solution nationale », a indiqué la directrice de l'établissement, Marie-France Bélanger, dans un communiqué. Les cégepiens sont en grève depuis plus de huit semaines.

Sherbrooke mardi 1<sup>er</sup> mai 2012 - La Tribune

5

**Un homme de 25 ans accusé de menaces de mort contre Jean Charest**

DAVID SANTERRE ET CAROLINE TOUZIN

**MONTREAL** — Maxime Brown, 25 ans, a été formellement accusé d'avoir proféré des menaces de mort à l'endroit du premier ministre Jean Charest et de ses enfants, hier, au palais de justice de Montréal.

Le jeune homme a pu retrouver sa liberté sous certaines conditions, dont celle de ne pas s'approcher du premier ministre et de sa famille. Il lui est également interdit d'avoir accès à l'internet ainsi que de participer à des manifestations « de nature politique » ou en lien avec la grève étudiante.

La juge Julie Riendeau lui a demandé s'il avait compris toutes les conditions énumérées par la poursuite. « Oui, merci beaucoup », a-t-il répondu d'un ton poli. Le jeune homme doit revenir en cour le 11 juin pour la suite du processus judiciaire.

L'accusé a été arrêté à 5 h hier matin par la Sûreté du Québec, chez lui à Montréal.

Dans la vidéo diffusée sur YouTube, l'homme, qui tient en main une épée, indique qu'il souhaite « tuer » et « déchequer » le premier ministre. « On va défoncer ton manoir pis tuer tes enfants », dit-il.

Les enquêteurs de la Division des enquêtes sur la menace extrémiste de la SQ ont rapidement retrouvé l'auteur de la vidéo, après avoir ouvert l'enquête en fin de journée dimanche. (La Presse)

**HAUSSE DES DROITS DE SCOLARITÉ**

**Des gagnants et des perdants**

STÉPHANIE GRAMMOND

**MONTREAL** — Cela peut sembler paradoxal, mais plusieurs familles québécoises vont s'enrichir avec la hausse des droits de scolarité.

Alors que les manifestants font valoir que la réforme risque de réduire l'accès aux études postsecondaires pour les familles moins nanties, les chiffres démontrent que les familles qui gagnent moins de 65 000 \$ par année ne subiront pas du tout l'augmentation prévue de 32 % sur sept ans. Au contraire, plusieurs familles à revenus plus modestes se retrouveront avec des milliers de dollars de plus dans leurs poches si la réforme proposée vendredi dernier par le gouvernement Charest va de l'avant, démontrent les calculs du fiscaliste Luc Godbout, de la chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke.

**Un gain de 3500 \$**

La semaine dernière, Québec a offert d'étaler sur sept ans l'augmentation des droits de scolarité qui passeront de 2168 \$ en 2012 à 3946 \$ à terme en 2019, un bond de 1778 \$. Cela représente une hausse de 254 \$ par année, par rapport à l'augmentation annuelle de 325 \$ annoncée au départ (1625 \$ sur cinq ans).

En parallèle, Québec a aussi offert de bonifier le programme de bourses, en rognant le crédit d'impôt pour droits de scolarité dont bénéficient toutes les familles de cégépiens et étudiants. Cela représente un transfert de richesse de 39 millions de dollars



Les dernières offres du gouvernement du Québec aux étudiants proposent de faire passer le plafond de revenus familiaux à 65 000 \$ pour avoir droit à une bourse d'études.

qui profitera à environ 44 000 étudiants de familles à revenus plus modestes, selon le ministère de l'Éducation.

Prenons l'exemple fictif de Damien, un étudiant inscrit au baccalauréat à temps plein qui vit dans une famille dont les revenus annuels s'élèvent à 45 000 \$. Présentement, il reçoit moins de 200 \$ en bourse par année, car les sommes versées diminuent graduellement lorsque le revenu familial de l'étudiant excède 28 500 \$.

Québec avait décidé de relever ce plafond à 35 000 \$, lors de l'annonce initiale de l'augmentation des droits de scolarité. La semaine dernière, le gouvernement a offert de le relever jusqu'à 45 000 \$. Au-delà de ce seuil, on considère que les

parents peuvent contribuer au financement des études de leurs enfants, et on réduit graduellement le montant de la bourse qui disparaîtrait entièrement lorsque le revenu familial atteindrait 72 000 \$ par année.

En faisant passer le plafond à 45 000 \$, Damien toucherait 5113 \$ en bourse chaque année. Ce gain est bien plus important que la hausse de 1778 \$ des droits de scolarité.

Damien sort donc gagnant de la réforme. Cette année, il doit payer 1270 \$ pour fréquenter l'université, en considérant les bourses et les crédits d'impôt d'Ottawa et Québec. À l'issue de la réforme, le même étudiant empocherait plutôt 2311 \$ par année... une différence de 3581 \$ en sa faveur, comme le démontre le tableau.

« On se retrouve avec une réforme qui favorise beaucoup plus l'accès à la scolarité que le statu quo. Si on opte pour le statu quo, les enfants de familles qui gagnent entre 35 000 \$ et 65 000 \$ vont être pénalisés », constate M. Godbout.

**Kif-kif à 65 000 \$**

Mais cet effet d'enrichissement diminue, au fur et à mesure que les revenus familiaux

augmentent. Le point mort se situe à environ 65 000 \$. À ce niveau de revenus, les familles ne sont ni gagnantes ni perdantes de la réforme, en tenant compte des bourses et des crédits.

Par contre, les familles qui gagnent plus que 72 000 \$ vont écoper doublement. Elles devront encaisser la hausse des droits de scolarité, sans avoir droit aux bourses. Et en plus, leur crédit d'impôt sera moins grand, car Québec a l'intention de réduire le taux de 20 % à 16,5 %. La baisse de 3,5 % sur des droits de scolarité de 3946 \$ fait donc perdre des économies d'impôt de près de 140 \$ par étudiant, par année.

Les familles auront quand même droit à des crédits plus importants, puisque les droits de scolarité seront beaucoup plus élevés. Au final, le vrai coût de l'augmentation de 1778 \$ annoncée par Québec se chiffre à 1339 \$, en tenant compte des crédits.

C'est en divisant ce montant sur sept ans, puis sur 365 jours, que le gouvernement arrive à dire que l'augmentation des droits de scolarité représente un coût additionnel de 50 cents par jour.

**Des prêts pour la classe moyenne**

Par ailleurs, Québec a aussi annoncé un remaniement du programme de prêts pour les étudiants dont la famille gagne moins de 100 000 \$, à partir de 2012. Le changement permettra d'accorder des prêts additionnels à 50 000 étudiants, selon le ministère de l'Éducation.

Un grand changement pour Marianne, étudiante à temps plein dont les parents gagnent 85 000 \$ ensemble. Jusqu'ici, elle n'avait droit à rien. Mais à partir de 2016-2017, elle pourrait contracter un prêt de 4678 \$ par année. Bien sûr, il ne s'agit pas d'un vrai gain, puisqu'elle devra rembourser cette somme.

Mais le gouvernement a aussi instauré un nouveau mode de remboursement des prêts en fonction des revenus, qui entrera en vigueur à l'automne 2013. (La Presse)

**Résultats des tirages du : 2012-04-30**

<b>3</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>14 15</b>
<b>32 38 41</b>					

**banco** 06 07 11 12 19 20 23 25 32 33  
37 41 42 45 56 57 59 60 67 70

**404** **8296**

Astro Jour - Mois - Année - Signe  
19 OCTOBRE 17 TAUREAU

**EXTRA** 5515524

En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

**AVIS DE CORRECTION WALMART**

La description du robot culinaire 7 tasses (no 1530803), annoncé dans notre catalogue en vigueur du 25 avril au 8 mai 2012 et distribué entre le 24 et le 26 avril 2012, est erronée. Le bol 12 tasses, le bol 10 tasses et le petit bol 4 tasses ne sont pas inclus.

Nous sommes désolés pour cet inconvénient.

je t'aime partout, je te veux partout! **TAPIS V.N.**

Trouvez la **QUALITÉ**, au meilleur **PRIX!**

\*\*\* BOIS FRANC / MERCIER, GARANTIE 25 ANS, 3,99 \$ PI CA \*\*\* CÉRAMIQUE / GRAND CHOIX EN INVENTAIRE \*\*\* TAPIS / ET PLUS PLUS \*\*\*

2560, Boul. Bourque, Sherbrooke ■ 819 864-4253 ■ [www.tapisvn.com](http://www.tapisvn.com)

6 La Tribune - Sherbrooke mardi 1<sup>er</sup> mai 2012

# La Tribune

CONTRE-PROPOSITION DE LA FECQ ET DE LA FEUQ

# AUCUNE EMBELLIE

«Je suis déçue», réagit la ministre Beauchamp

PAGE 3



Une troisième levée de cours au Cégep de Sherbrooke

PAGE 4



LA PRESSE, BERNARD BRUULT

Jean-Guy Moreau, 1943-2012

L'inimitable imitateur n'est plus

PAGE 12

Six chefs d'accusation

Lise Thibault devra subir un procès

PAGE 11

SAIL EXP  
Importations Italiennes en EXCLUSIVITE  
Boutique Rejan Mode  
134, rue Wellington Nord  
www.rejanmode.com



C'est ce que je veux...



Suprem Automobile, Sherbrooke, 819.821.9272

CONTRE LE CÉGEP DE SHERBROOKE

# Ordonnance d'outrage au tribunal déposée

**RENÉ-CHARLES QUIRION**  
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE** — Incapables de faire appliquer l'injonction interlocutoire provisoire pour la reprise de leurs cours au Cégep de Sherbrooke, trois étudiants ont déposé un outrage au tribunal contre l'institution et son association étudiante.

Dans la requête déposée hier aux greffes du palais de justice de Sherbrooke, Jean Lessard, Isabel Leblanc et Daniel

Guillemette allèguent que le Cégep de Sherbrooke « n'a pris aucune mesure concrète pour s'assurer de pouvoir donner les cours ». Ils considèrent que le Cégep n'a pas honoré ses engagements ni suivi l'injonction interlocutoire provisoire accordée par le juge Gaëtan Dumas de la Cour supérieure.

Dans leurs dépositions au soutien de la requête en outrage au tribunal dans laquelle ils réclament 20 000 \$, les trois requérants

mentionnent avoir constaté la présence de policiers sans que leur aide soit demandée pour donner les cours normalement. Ils allèguent que les manifestants ne bloquaient que deux entrées du Cégep de Sherbrooke sur 80 lorsque « la direction a décidé de lever les cours par mesure de sécurité ».

L'outrage au tribunal sera déposé en même temps que celle contre l'Université de Sherbrooke le 7 mai prochain devant un juge de la Cour

supérieure au palais de justice de Sherbrooke.

**Une question de sécurité**

Peu de temps après avoir ordonné la levée des cours hier matin, la directrice générale du Cégep de Sherbrooke expliquait que c'est pour éviter qu'il y ait confrontation entre les « Verts » et les « Rouges » que la direction a choisi de procéder à une levée des cours au lieu d'appliquer l'ordre du tribunal.

« La tension est beaucoup trop vive, ça n'a plus d'allure », explique la directrice générale du Cégep de Sherbrooke, Marie-France Bélanger.

Pour justifier la décision du Cégep de ne pas se soumettre à l'injonction interlocutoire provisoire de reprise des cours, son avocat M<sup>e</sup> Thomas Dilenge a expliqué lundi au juge Gaëtan Dumas de la Cour supérieure les intentions des opposants l'injonction si jamais les « Verts » forçaient la tenue des cours. La première ligne de la barrière humaine foncerait vers ceux qui souhaitent accéder au Cégep alors que les autres prendraient d'assaut les bâtiments.

« Si l'on ouvre les locaux, c'est sûr que les étudiants vont entrer. Qu'est-ce qui feront et comment ça va se passer? Une fois qu'ils sont entrés, comment on fait pour les faire ressortir? Nous ne voulons pas que certaines personnes aient l'idée de se barricader à l'intérieur. Là, il n'y a personne à l'intérieur et on le sait. Nous ne sommes pas contre l'injonction. On essaye de s'y plier du mieux qu'on peut. Mais on est des gestionnaires d'un établissement d'enseignement et ce sont nos étudiants des deux côtés.

On va tout faire pour respecter l'injonction, mais nous allons tout faire pour assurer la sécurité de nos étudiants. Il n'y a pas de solution facile », indique la directrice générale du Cégep de Sherbrooke qui qualifie la situation d'intenable.

Marie-France Bélanger répète qu'en aucun temps le Cégep de Sherbrooke ne défie l'injonction du juge Gaëtan Dumas de la Cour supérieure.

« Si l'on avait fait ouvrir les portes et qu'il y avait eu de la casse et des blessés, tous ces gens-là seraient en train de nous dire que nous n'avions pas de raison d'ouvrir parce qu'il y a eu des blessés. C'est plus facile à dire avant qu'après. Pour le moment on juge que le risque pour les personnes est beaucoup trop grand. Il faut qu'on nous donne des moyens pour se plier à l'injonction », assure la directrice générale du Cégep de Sherbrooke qui avoue être à court d'idées pour sortir l'établissement de cette impasse entre les Verts et les Rouges.

Selon le porte-parole des requérants de l'injonction interlocutoire pour la reprise des cours, Jean Lessard, c'est la force de l'intimidation qui règne au Cégep de Sherbrooke.

« Les Rouges sont beaucoup, mais la direction craint que s'ils ouvrent les portes ils vont entrer à l'intérieur et faire du grabuge. La direction peut demander aux forces policières de les aider dans tout cela. Ils ne veulent pas le faire. Notre position est de retourner en classe. C'était ridicule de lever les cours alors qu'il n'y avait qu'une entrée bloquée. Le piguetage est purement symbolique », estime M. Lessard.

**31**

**Économisez 50%**

**LE BOXEUR MOTIF PIXEL**

**9.99**

Un motif pure mode aux accents couleurs pop pour un boxeur forme courte ajustée. Fine rayure contraste sur bande de taille élastique. Devant profilé par des coutures ergonomiques surfilées. Mélange confort stretch 95% coton 5% spandex. Noir accent rouge ou aqua accent marine. Tp.p.m.g.tg. Rég. 20.00 style 7517.

achats @simons.ca en ligne

**simons**

QUÉBEC PLACE STE-FY GALERIES DE LA CAPITALE, VELO-QUÉBEC. MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRÉ. COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 1-877-666-1840

*Gala d'Excellence 2012*

La Chambre de commerce de FLEURIMONT

Se rassembler pour être le différentiel

Cahier promotionnel La Tribune à l'intérieur

**La Tribune**

**ADRESSE**  
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8

**RÉDACTION:** 819 564-5454  
redaction@latribune.qc.ca / téléc. 819 564-8098

**PUBLICITÉ:** 819 564-5450 / téléc. 819 564-5482

**ANNONCES CLASSÉES:**  
819 564-2222  
téléc. 819 564-5482

**ABONNEMENTS:** 819 564-5466  
1 800 567-6955

www.latribune.qc.ca

**SOMMAIRE**

Annonces classées	<b>29 à 37</b>
Arts et spectacles	<b>25 à 28</b>
Décès	<b>37 et 38</b>
Économie	<b>17 à 19</b>
Horoscope	<b>30</b>
Loterie	<b>18</b>
Monde	<b>20</b>
Mots croisés	<b>30</b>
Opinions	<b>14 et 15</b>
Sports	<b>42 à 47</b>

**MÉTÉO**

Annabelle, 8 ans  
Ecole Champlain

**AUJOURD'HUI**

**NUAGEUX**

**MAX.: 13° MIN.: 3°**

Lever du soleil: 5 h 34  
Coucher du soleil: 19 h 56

**JEUDI**  
nuageux, max.: 17° min.: 5°

**VENDREDI**  
pluie, max.: 19° min.: 7°

**Une nouvelle à nous communiquer...**

819 564-5454

**LE CLIN D'OEIL DE STÉPHANE LAPORTE**

« Monsieur Moreau, vous n'aviez pas besoin de m'imiter à ce point là. »

— Jean Drapeau

SI VOUS AVEZ UNE INFORMATION À COMMUNIQUER À NOTRE ÉQUIPE DE JOURNALISTES, ÉCRIVEZ À redaction@latribune.qc.ca OU APPELEZ AU 819 564-5454

CONTRE-PROPOSITION DE LA FECQ ET DE LA FEUQ

# La ministre se dit «décue»

PASCALÉ BRÉTON ET  
TOMMY CHOUINARD

MONTRÉAL — Le conflit entre le gouvernement et les étudiants continue de s'enliser. La contre-proposition faite hier par les deux fédérations étudiantes, qui préconisent toujours le gel des droits de scolarité, déçoit la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp.

«Ca n'a pas bougé côté étudiant et je suis décue», a déclaré en fin de journée hier la ministre Beauchamp en parlant de la question des droits de scolarité.

«Je ne suis pas devant une contre-proposition, je suis devant une justification d'une position pour défendre le gel. Sur cet élément, je ne crois pas qu'on soit en mode «rapprochement», a-t-elle ajouté.

Plutôt dans l'après-midi, les deux fédérations étudiantes avaient présenté une contre-proposition en sept points, en réponse à l'offre faite par le gouvernement vendredi dernier.

Absente de l'événement, la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) présentera, quant à elle, sa proposition demain matin.

Outre le gel des droits de scolarité, la contre-proposition des fédérations étudiantes prévoit notamment un moratoire de deux ans sur la mise en place du plan de financement des universités qui vise à injecter 963 millions dans le réseau universitaire d'ici 2016-2017 et la tenue d'États généraux sur l'éducation postsecondaire.

Avant de puiser davantage dans la poche des étudiants et des contribuables pour financer les universités, il faut évaluer les besoins réels et faire le ménage, a souligné la présidente de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), Martine Desjardins. «Le plan de financement des universités ne se base sur aucune évaluation et aucun objectif à long terme», a-t-elle déploré.

Les mesures contenues dans la contre-proposition avaient déjà été soumises au gouvernement,



LA PRESSE, IVANOCH DEMERS

Léo Bureau-Blouin, président de la Fédération étudiante collégiale du Québec, et Martine Desjardins, présidente de la Fédération étudiante universitaire du Québec, ont présenté hier leur contre-proposition en sept points au gouvernement Charest, qui prône encore le gel des droits de scolarité.

mais sans jamais faire l'objet d'une «offre globale», a ajouté Mme Desjardins.

«Ce n'est pas seulement la pièce qu'il faut traiter ces positions, mais vraiment dans un ensemble qui est tout à fait cohérent», croit-elle.

«On souhaite que ce type de propositions puisse démontrer au gouvernement du Québec que les étudiants ont une intention véritable de régler [le conflit] et qu'il est maintenant temps de reprendre le processus [de discussions]», a ajouté le président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), Léo Bureau-Blouin.

Mais il semble que ce ne soit pas suffisant pour que le

gouvernement et les étudiants en viennent à une entente.

La ministre Beauchamp s'est d'ailleurs dite «étonnée» que les fédérations étudiantes demandent un moratoire de deux ans sur le financement des universités.

«Il y a quelques années à peine, elles demandaient plutôt un réinvestissement massif de la part du gouvernement. On disait que les cégeps et les universités criaient famine», a-t-elle souligné.

Elle accueille toutefois avec ouverture les propositions touchant la gestion des universités. Elle a déjà accepté la création d'une commission d'évaluation.

Par ailleurs, la CLASSE

présentera pour sa part ses propositions demain. Tout indique que les mesures préconisées iront dans le sens de ce qui a été proposé jusqu'à maintenant, notamment sur la question du gel. La CLASSE préconise aussi l'ajout de paliers d'imposition.

«Nous voulons prendre le temps de bien préparer notre proposition afin qu'elle soit complète et cohérente», a expliqué l'un des porte-parole, Gabriel Nadeau-Dubois, pour justifier l'absence de la CLASSE hier.

«Il n'y a pas lieu de sauter aux conclusions et de parler de dissensions», a-t-il ajouté en rappelant que le mouvement étudiant a toujours été pluriel.

La conférence de presse des fédérations étudiantes a d'ailleurs été perturbée hier par des étudiants dissidents qui reprochent à la FECQ et la FEUQ de ne pas être suffisamment démocratiques. Une action dont s'est immédiatement dissociée la CLASSE sur son fil Twitter. (La Presse)

## LA CONTRE-PROPOSITION EN SEPT POINTS

1. Gel des droits de scolarité
2. États généraux sur l'éducation postsecondaire
3. Moratoire de deux ans sur la mise en application du plan de financement des universités
4. Limiter à 3% la hausse des dépenses dans les enveloppes universitaires qui ne touchent pas l'enseignement ou la recherche (publicité, salaire des cadres, déplacements, etc.)
5. Création d'un organisme indépendant de surveillance pour les universités
6. Moratoire de cinq ans sur la délocalisation des campus
7. Évaluer les relations entre les entreprises et les universités

## L'UdeS dénonce des propos erronés

CHLOÉ COTNOIR  
ccotnoir@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'UdeS dénonce les propos erronés de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) à propos du Campus de Longueuil. Selon les dires de la FEUQ, la construction du campus de Longueuil avait entraîné un déficit budgétaire à l'UdeS. Cette affirmation vise à justifier la demande de moratoire sur la construction

de nouveaux campus. Or, le déficit accumulé de l'université de Sherbrooke est passé de 15 M\$ à 13,2 M\$ entre 2006-2007 et 2010-2011, période au cours de laquelle le nouveau campus a été construit selon les délais et le budget approuvés par le conseil d'administration.

L'UdeS déplore le fait que la FEUQ fasse de fausses déclarations sans s'être préalablement bien informé. La construction du Campus de Longueuil constitue un modèle de gestion

rigoureuse, soutient l'UdeS. De plus, ce campus permet de consolider les activités d'enseignement et de recherche de l'Université en Montérégie et permet de développer des partenariats avec plusieurs institutions. Luce Samoisette, la rectrice de l'université, précise « que l'UdeS a maintenu l'équilibre de son budget au cours des quatre dernières années financières tout en assumant les coûts de cette immobilisation. »

BRASSERIE  
LAC  
BROMPTON

NO STRESS

JEUDIS DES DAMES  
crevettes à 2,99\$ à partir de 16h

3 au 5 mai 310, Côte de l'Artiste, St Denis de Brompton 819 846-6226

# Autre matin sous tension

La direction du Cégep de Sherbrooke suspend les cours pour une troisième fois

ISABELLE PION

isabelle.pion@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE** — La tension a atteint un paroxysme hier au Cégep de Sherbrooke. La direction a réuni les deux parties afin de trouver une solution pour reprendre les cours, mais sans succès. Devant cette tension extrême, la direction a suspendu les cours pour la troisième fois.

Las du non-respect de l'injonction ordonnant la reprise des cours, des étudiants arborant du vert se sont installés sur le balcon du pavillon 5... à quelques pas d'étudiants portant le carré rouge. Quelques marches plus bas, les opposants à la hausse des droits de scolarité formaient une chaîne humaine pour bloquer l'accès. Vers 8 h, des étudiants souhaitant la reprise des cours leur faisaient face. Les rouges ont exulté lorsqu'ils ont appris que les cours étaient suspendus, avant de se disperser.

Pour la première fois, la direction a réuni des membres des deux groupes afin de venir à bout de cette impasse. « On les a réunis pour essayer de trouver une solution, on a exploré différentes pistes. C'est extrêmement difficile », a indiqué la directrice générale du Cégep de Sherbrooke, Marie-France Bélanger.

Selon Jean Lessard,



Des étudiants arborant le vert s'étaient installés devant les portes du pavillon 5, hier matin, au Cégep de Sherbrooke, afin de montrer leur désaccord au non-respect de l'injonction. Les opposants à la hausse des droits de scolarité ont fait de même.

étudiant en sciences humaines et porte-parole du groupe de requérants de l'injonction, beaucoup d'idées ont été soulevées au cours de la rencontre. Elles n'auront finalement pas permis le retour en classe.

La grève a commencé le 1er mars au Cégep de Sherbrooke. L'institution compte maintenant 35 jours à reprendre au calendrier scolaire.

« La situation est intenable. Ce sont tous nos étudiants », a commenté, atterrée, Mme Bélanger, qui dit trouver insoutenable la perspective que ses étudiants se tapent sur la gueule. L'ancien porte-parole de l'Association étudiante du Cégep de Sherbrooke (AECS) Olivier Mercier est allé rencontré la direction. Il dit avoir

tenté de lever son monde. Sans succès. « Ils n'ont juste pas bougé. Ça devient de plus en plus décentralisé comment ça se passe... De plus en plus la situation menace de dégénérer. C'est vraiment stressant », commente le jeune militant, qui a démissionné de ses fonctions à l'AECS. Selon le Service de police de Sherbrooke (SPS), ils étaient

environ 300, les deux groupes confondus.

« La tension est tellement vive, le risque était trop grand. On a estimé que c'était beaucoup trop dangereux... » a précisé Mme Bélanger, en soulignant que la situation n'a tout simplement « plus d'allure ».

« On est encore déçu. C'est la troisième journée que les cours sont levés. On est venu à six heures ce matin. On n'était pas beaucoup, mais on voulait réagir, dire à quel point on est mécontent de la situation, que l'injonction ne soit pas respectée. On a provoqué un peu les rouges. Il y en a plusieurs qui nous ont regardés, nous ont pris en photos. Ils n'étaient pas contents qu'on soit là... À part des regards pas trop contents, il n'y a pas eu autre chose », a fait valoir Andréa Chouinard, une étudiante en faveur de la reprise des cours qui s'est installée avec d'autres étudiants en haut du balcon du pavillon 5.

Pour une troisième journée, toutes les activités (enseignement régulier, formation continue, services à la communauté) ont été suspendues, à l'exception des stages. Plus de 7000 personnes circulent quotidiennement sur le campus. Les cours ont aussi été levés jeudi dernier pour la tenue d'une assemblée générale.

## Quatre «Verts» ont percé le mur

RENE-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE** — Si les portes du Cégep de Sherbrooke étaient gardées par environ 300 étudiants arborant le carré rouge d'opposition à la hausse des frais de scolarité, quatre étudiants au carré vert ont réussi hier à percer le mur.

En fait Catherine Martin-Palin, Natacha Grimon, Andréa Chouinard et Jean-François Leblanc avaient devancé les opposants à l'injonction émise pour la reprise des cours en se pointant à 6 h devant la porte du pavillon de l'administration du Cégep de Sherbrooke.

Plus l'heure du début des cours approchait, plus ils se sont retrouvés isolés entre les portes closes du Cégep et les manifestants refusant de laisser l'accès au Cégep.

« La grève a assez duré. Depuis huit semaines, ils font la grève pour faire valoir leur point de vue, mais ça n'a rien donné. Nous les avons respectés. Maintenant qu'une injonction est émise, nous leur demandons de la respecter », mentionne Catherine Martin-Palin.

« Nous demandons à nos confrères de respecter la loi. C'est un choix personnel de faire la grève ou non. Ils ne devraient pas nous imposer leurs choix », ajoute Andréa Chouinard.

Natacha Grimon ne croit pas qu'arrêter d'étudier est le meilleur moyen pour faire reculer le gouvernement.

« Nous sommes en train de perdre notre session pendant que le gouvernement continue de ne pas écouter ce qui est réclamé depuis le début de la grève. Il faut retourner en classe », estime cette étudiante en sciences humaines.

Jean-François Leblanc, qui est l'un des requérants de l'injonction pour la reprise des cours, estime que les étudiants qui bloquent l'accès au Cégep de Sherbrooke ont essayé de les faire descendre du balcon menant au pavillon 5.

« Ils ont essayé de nous faire peur. Ils nous intimident et nous filment depuis que nous sommes arrivés. Je conserve espoir que le Cégep puisse faire appliquer l'injonction » indique Jean-François Leblanc.



Natacha Grimon, Catherine Martin-Palin, Andréa Chouinard et Jean-François Leblanc avaient devancé les opposants à l'injonction en se pointant au Cégep à 6h, mais ils ont attendu en vain de rentrer en classe.

CÉGEP DE SHERBROOKE

# Les profs acceptent d'être disponibles jusqu'à la fin juin

ISABELLE PION

isabelle.pion@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE** — Si les étudiants du Cégep de Sherbrooke reviennent en classe lundi, la session pourrait se terminer à la fin juin. Les professeurs pourraient terminer autour du 22 plutôt que de quitter pour les vacances le 15 juin, comme le prévoit leur contrat de travail. Le Syndicat du personnel enseignant (SPECS) du Cégep de Sherbrooke (SPECS) est prêt à faire un

échange de disponibilité, de sorte que les enseignants commenceraient une semaine plus tard en août pour le début de la session d'automne.

Le SPECS et la direction en sont venus à cette conclusion hier. « Il y a possibilité de terminer tout ça en juin, s'il n'y a pas d'autres journées de grève (NDLR: à compter de lundi). Il y aurait des cours de soir, pas de fin de semaine. Ça s'organise », a expliqué le président du SPECS, Steve McKay, tout

en soulignant que «le temps commence à manquer».

Les fins de semaine ne seraient pas utilisées, à moins d'entente de gré à gré entre les enseignants et les étudiants.

Le SPECS doit rencontrer ses quelque 500 membres aujourd'hui pour avoir leur poulx. «On avait déjà une bonne idée qu'ils souhaitaient terminer à la fin juin», indique-t-il.

«Si les cours ne se donnent pas à partir de lundi prochain,

le scénario qui nous mène à une reprise en août est beaucoup plus probable», commente M. McKay. Cet échange de disponibilité n'entraînerait pas de coûts supplémentaires dans le cas de professeurs permanents, à moins d'exceptions. Il devrait cependant y avoir une prolongation de contrats dans le cas des enseignants qui ont des contrats à durée prédéterminée.

Si les enseignants terminent le 22 juin, la session d'automne

pourrait hypothétiquement commencer le 27 août plutôt que le 20 août. Il s'agit toujours de scénarios.

Selon Marie-Claude Dupoy, conseillère en communication au Cégep de Sherbrooke, ces informations seront présentées tant par le syndicat que la direction lors de l'assemblée générale de demain. Celle-ci aura lieu comme convenu lors de la dernière assemblée. Les cours seront donc levés jeudi à l'enseignement régulier.



ARCHIVES LA TRIBUNE, CLAUDE POULIN

La Ville de Sherbrooke compte demander l'aide du gouvernement du Québec pour absorber les coûts des services de sécurité engendrés par les manifestations étudiantes qui se sont déroulées sur son territoire ce printemps.

MANIFESTATIONS À SHERBROOKE

## La Ville tentera de refiler une partie de la facture à Québec

RENE-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE** — Le maire de Sherbrooke souhaite refiler la facture des manifestations étudiantes à se dérouler sur son territoire au gouvernement du Québec.

Les onze manifestations, dont les deux nationales, qui se sont déroulées entre le 2 mars et le 4 avril 2012 ont coûté près de 100 000 \$ en services policiers aux contribuables sherbrookoïses. À elles seules, les deux manifestations nationales du 2 et du 4 avril derniers ont coûté 70 000 \$ en coûts supplémentaires à la Ville de Sherbrooke.

Depuis le début du mois d'avril, les

manifestations nécessitant un encadrement policier se succèdent environ aux deux jours à Sherbrooke.

« Dans un premier temps, nous allons payer les salaires de nos policiers temporaires et temps partiels qui remplacent nos policiers réguliers sur les équipes spécialisées. Par la suite, nous allons demander l'aide de Québec pour nous faire rembourser ces sommes », assure le maire de Sherbrooke Bernard Sévigny.

Ce dernier rappelle que les manifestations dans la circonscription du premier ministre se sont multipliées depuis sa première élection en avril 2003.

« Nous avons toujours assumé les

frais reliés à ces manifestations. Nous n'avons jamais été dédommages. Cette fois, la Ville de Montréal tente de se faire rembourser les coûts supplémentaires causés par les manifestations. Nous allons tenter de faire la même chose », soutient le maire de Sherbrooke.

Bernard Sévigny rappelle que le montant global des coûts engendrés par les manifestations étudiantes n'est pas encore définitif.

« Nous allons attendre d'avoir le total avant d'entreprendre des démarches auprès de Québec. Cependant, nous n'avons aucune garantie », indique le maire Sévigny.

### EN BREF

#### Une autre manifestation

Les membres d'Estrée contre la hausse manifesteront encore ce matin, aux abords du campus du Cégep de Sherbrooke, afin d'appuyer les étudiants opposés à la hausse des droits de scolarité. Ils se tiendront toutefois de l'autre côté de la rue du Cégep, du côté du plateau Sylvie-Daigle.

« Pour respecter l'injonction, on ne peut empêcher l'accès au cégep, que ce soit physiquement ou par des encouragements », peut-on lire dans l'invitation diffusée sur les médias sociaux. Même s'ils se tiennent de l'autre côté de la rue du Cégep afin de respecter l'injonction, certains n'hésitent pas à aller voir les manifestants. « On n'est pas prof avant 8 h 30, on est citoyen jusqu'à 8 h 30 », a commenté la professeure Sylvie L. Bergeron, qui prenait des photos de la chaîne humaine, hier matin. Mme Bergeron fait partie des enseignants d'Estrée contre la hausse. Pour leur part, des étudiants en faveur de la reprise des cours en appelaient à la mobilisation, hier, sur les médias sociaux.

#### Grève de salaire

Environ 75 enseignants du Cégep de Sherbrooke ont tenu, sur une base volontaire, une grève de salaire, hier, à l'occasion de la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs, afin de soutenir les étudiants qui éprouvent des difficultés financières. Selon le Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke (SPECS-CSN), la banque alimentaire de l'Association étudiante du Cégep de Sherbrooke (AECS) et le fonds d'aide aux étudiants en difficulté financière de la Fondation du Cégep se partageront ainsi plus de 8000 \$ en dons provenant directement d'enseignants. Une somme de 6000 \$ provenant à parts égales du SPECS et de la Fondation du Cégep de Sherbrooke s'ajouteront. Des démarches semblables sont également en cours chez les employés de soutien et les professionnels.

#### Soirée du Mérite étudiant

Le Cégep de Sherbrooke tiendra sa soirée du Mérite étudiant, ce soir, comme prévu. Plus de 80 étudiants seront honorés.

— Isabelle Pion

Sherbrooke mercredi 2 mai 2012 - La Tribune

# Les irritants devenus secondaires



**LUC  
LAROCHELLE**

PERSPECTIVES

luc.larochelle@latribune.qc.ca

**J**e marche presque quotidiennement dans les souliers de cégepiens depuis le début du mois de mars et ce n'est qu'hier que je me suis aperçu de l'état de la rue du Cégep. La mentable!

Il aurait fallu que la Ville profite de ce long intermède dans le calendrier scolaire pour rouler une couche d'asphalte neuve. On injecte 4 M\$ dans le Palais des sports pour farder le futur temple du Phoenix, d'autres installations sportives du plateau Sylvie Daigle seront revampées en prévision des Jeux du Canada de l'été 2013 et on va recevoir la visite sur du bitume concassé?

« Il n'est pas exagéré de dire que cette rue est dans un état lamentable. Nous en sommes conscients. Nous essayons justement de voir s'il serait possible de lui refaire une beauté l'an

prochain, avant les Jeux, même si cette rue n'est pas priorisée actuellement dans notre programme triennal d'immobilisations », entérine le directeur du service Entretien et voirie de la Ville, Yves Vermette.

Vous m'avez inondé de courriels sur l'agenda caché de Gabriel Nadeau-Dubois, toute la colère a été canalisée contre les étudiants ayant pris la rue, sans plaintes sur l'état des rues.

Un printemps sans montées de lait contre les nids-de-poule, c'est une première sherbrookoise!

Cette relative satisfaction ne serait pas attribuable qu'à un détournement d'attention. Elle aurait à voir avec la productivité de nos dévoués cols bleus qui, à pareille date l'an dernier, nous excédaient par leurs moyens de pression ou leurs grèves déguisées. C'est fou

comme les choses peuvent changer en une année.

En date de samedi dernier, les employés municipaux avaient déjà posé pour 345 000 \$ d'asphalte pour rapiécer les rues et remplir les nids-de-poule. C'est plus que l'investissement total du printemps 2011, pratiquement la somme des années 2009 et 2010 réunies. Ils se donnent à l'ouvrage, nos cols bleus.

**La colère a été canalisée  
contre les étudiants  
dans la rue, sans plaintes  
sur l'état des rues. Une  
première sherbrookoise!**

« Comme il n'y a pratiquement pas eu de neige en mars et en avril, nous avons pu affecter nos équipes d'entretien hivernal quasiment à plein temps à des travaux de pavage et ce, très tôt dans la saison », précise M. Vermette.

Malgré cela, le boulevard de Jacques-Cartier est encore mal en point entre les rues King et Prospect. Une partie du boulevard Bourque à la hauteur de Deauville

rivalise de délabrement avec la rue Sherbrooke à Magog. Gens de Magog, je vous épargnerai dorénavant les moqueries, car le chapeau fait ici aussi.

Le maire Sevigny n'a pas dit mot lorsque les étudiants ont sollicité son appui. Sachez tout de même, charmants étudiants, que M. Sevigny ainsi que l'ensemble des membres du conseil municipal tiennent à vous remercier d'avoir été les boucs émissaires de ce printemps tumultueux. Grâce à vous, leur cote de popularité n'est pas trop fissurée.

//////  
Expirée, la carte de transport en commun des étudiants du Cégep à compter du 31 mai, malgré l'inévitable prolongation des cours pour compléter la session.

Les étudiants, qui avaient déboursé 55 \$ afin de pouvoir utiliser le transport en commun depuis le 1<sup>er</sup> janvier, auront à payer 51 \$ par mois pour se procurer une vignette. Pour un service qui sera réduit avec l'horaire estival, à compter du 15 juin.

La Société de transport était prête à accommoder sa clientèle étudiante en facturant 15 000 \$ par semaine au

Cégep, facture que l'institution aurait dû refléter à ses 6500 étudiants. « A peu près 0,50 cents par jour » pour paraphraser la ministre Line Beauchamp.

Il en coûtera finalement presque quatre fois plus cher aux étudiants, faute d'une entente mitoyenne entre deux corporations qui se targuent pourtant d'être à l'avant-garde du développement durable. Quand ça les arrange, évidemment.

« C'est une question d'équité envers nos autres usagers. Il fallait couvrir les dépenses excédentaires qu'engendrera la présence des étudiants pendant la période des vacances », justifie le président de la STS, Marc Denault, qui préside également le comité de mobilité durable.

Une entreprise privée se serait sûrement montrée plus accommodante à l'égard de clients appartenant à sa grappe de fidélité. Après le boycott des cours, ça vous dirait un boycott du transport en commun?

//////  
Message d'un professeur du Cégep à ses élèves : aimez-vous les uns les autres... surtout vers 8 heures et quart. J'adore!

## La CSN réitère son appui aux étudiants

**SARAH SAIDI**  
sarah.saidi@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE** — C'est avec un piquet de grève symbolique devant les bureaux du ministère de l'Éducation, rue Belvédère, que la CSN a réitéré son appui inconditionnel aux étudiants qui entament leur 12<sup>e</sup> semaine de grève.

« Notre assemblée générale de ce matin nous a donné un mandat clair de la majorité des syndicats de l'Estrie : soutenir

haut et fort les étudiants », précise le président du Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie (CSN), Denis Beaudin.

Au cours d'un bref point de presse, M. Beaudin a lancé un message à la ministre de l'éducation, Line Beauchamp. « On demande à la ministre d'ouvrir la table de négociation pour faire place aux trois associations étudiantes et discuter de la vraie raison du conflit. Ils ne perdraient pas la face, mais

prouveraient plutôt qu'ils sont responsables et que la société leur tient à cœur. »

Denis Beaudin a aussi tenu à féliciter les étudiants pour leur persévérance dans ce conflit. « Les étudiants sont un exemple : il ne se font pas marcher sur les pieds. Ils sont les travailleurs de demain et on voit qu'il seront en mesure de poursuivre notre travail parce qu'il savent ce qu'ils veulent », a-t-il clamé.

Le président du syndicat du

personnel enseignant du cégep de Sherbrooke, Steve McKay, a aussi pris la parole pour dénoncer la situation conflictuelle au cégep de Sherbrooke, qui se répète tous les matins depuis l'injonction de la semaine dernière. « Ce n'est pas de cette façon que l'enseignement supérieur doit fonctionner », a-t-il affirmé tout en rappelant que son syndicat appuie la lutte des étudiants, mais les invite aussi à respecter les injonctions.

Dans un « cri à l'aide »

adressé au gouvernement, Steve McKay a ensuite réclamé une solution au niveau politique pour ce qu'il qualifie de « situation intenable ».

En plus de la soixantaine de représentants des divers syndicats de Sherbrooke présents au point de presse, tous les membres des syndicats de la CSN étaient invités à arborer le carré rouge et à tenir des piquets de grève symboliques à l'extérieur de leur lieu de travail hier sur l'heure du dîner.

Vous pourriez être admissible à une étude clinique évaluant un traitement expérimental contre **les bouffées de chaleur** comme alternative aux œstrogènes.

Vous pourriez être choisie et recevoir jusqu'à **650 \$ en compensation financière.**



Communiquez avec EndoCeutics au  
**1-855-653-0033**  
ou visitez [endoceutics.com](http://endoceutics.com)

Vous souffrez de bouffées de chaleur



Printed and distributed by NewspaperDirect  
www.newspaperdirect.com US-Cdn 1.877.880.4040 Intern. 800.636.6364  
COPYRIGHT AND PROTECTED BY APPLICABLE LAW

# OPINIONS

**La Tribune**

Louise Boisvert  
présidente-éditrice

Maurice Cloutier  
rédacteur en chef

Louis-Eric Allard  
directeur de  
l'information

Jacynthe Nadeau  
directrice au pupitre  
et des cahiers spéciaux



**MAURICE  
CLOUTIER**  
ÉDITORIAL

maurice.cloutier@latribune.qc.ca

## Manque de sérieux

**L**a Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) et la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECO) ont dévoilé publiquement une contre-offre dans l'espoir de relancer les négociations avec le gouvernement libéral.

Nous voudrions bien voir une tentative réelle de dénouer l'impasse et une réponse à l'ouverture manifestée par le premier ministre Jean Charest vendredi dernier. Il n'en est rien malheureusement. Sous un engorgement de mesures pour réduire les dépenses des universités, dont certaines sont intéressantes, les deux fédérations reviennent à leur position initiale, soit le gel des droits de scolarité. Ce n'est pas ça mettre la table à une vraie négociation. Pendant ce temps, le conflit est entré dans sa douzième semaine et des actes illégaux sont posés chaque jour pour empêcher l'accès aux classes dans plusieurs institutions, notamment à Sherbrooke. Notre système judiciaire est bafoué. Cela ne peut plus durer.

Les deux fédérations demandent donc à la ministre Line Beauchamp de reprendre les discussions, mais elles refusent net que les étudiants mettent la main dans leurs poches pour financer une part un peu plus grande de leur formation. Or, le gouvernement a déjà mis de l'eau dans son vin à quelques reprises. Les étudiants ont déjà obtenu des améliorations importantes au régime des prêts et bourses, un étalement de la hausse des droits de scolarité sur sept ans au lieu de cinq et un nouveau régime de remboursement des prêts basé sur les gains réalisés par les étudiants lorsqu'ils arriveront sur le marché du travail.

Dans notre édition d'hier, le fiscaliste Luc Godbout, de la chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke, a d'ailleurs expliqué les gains réalisés par plusieurs familles québécoises grâce aux dernières propositions du gouvernement. «On se

retrouve avec une réforme qui favorise beaucoup plus l'accès à la scolarité que le statu quo. Si on opte pour le statu quo, les enfants de familles qui gagnent entre 35 000 \$ et 65 000 \$ vont être pénalisées.»

C'est pourtant clair. La réforme ne nuit pas à l'accessibilité. La réforme est équitable pour l'ensemble de la société. Les deux fédérations sont-elles incapables d'apprécier le chemin parcouru depuis les premiers jours de boycott des cours? Depuis quand une négociation se déroule-t-elle à sens unique? Pourquoi les fédérations restent campées sur le gel des droits de scolarité si le plan gouvernemental est valable? Si des améliorations peuvent encore être apportées, celles-ci se dessineront autour d'une table de négociation dans la mesure où le gouvernement aura devant lui des interlocuteurs qui ont cette capacité de vouloir régler le conflit et de ne pas entraîner leur mouvement dans une lutte plus large contre le gouvernement en place.

Faut-il rappeler aux deux fédérations que la majorité de la population est d'accord avec une augmentation des droits de scolarité? En outre, il a été démontré dans les autres provinces canadiennes que des droits de scolarité plus élevés n'ont pas fait chuter la fréquentation des universités.

Même si les étudiants en greve, qui ne représentent pas la majorité des étudiants québécois, ont eu droit à des appuis importants dans les milieux artistiques et syndicaux, ils doivent réaliser que leur position hermétique sur les droits de scolarité exaspère une majorité de Québécois. La majorité silencieuse est tannée et veut un règlement.

Nous osons croire que les deux fédérations n'ont pas la conviction que le gouvernement libéral, après les événements des dernières semaines, va soudainement reconnaître son erreur et accepter le gel. Il y a des limites à rêver.

**JEAN-GUY MOREAU**  
( 1943 - 2012 )



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

## TRIBUNE LIBRE

### Les faux prétextes

**Monsieur le premier ministre Jean Charest**

Je suis profondément outré par votre attitude face à la grève étudiante et les méthodes que vous utilisez pour gérer cette crise, et par le fait même, par le salissage médiatique que vous nourrissez à l'égard de cette jeunesse.

Non seulement vous bafouez un droit fondamental à toute démocratie, mais vous ignorez leurs revendications en refusant de discuter avec eux.

Je suis de ceux qui sont fiers de voir ces étudiants préoccupés par le bien commun et l'avenir de l'éducation.

Depuis plusieurs années, nous entendons constamment que l'écart entre les riches et les pauvres augmente. L'éducation n'est-elle pas le meilleur outil qui soit pour lutter contre les inégalités sociales?

Ce qui me choque le plus, c'est votre façon de peindre ces étudiants comme des casseurs, alors qu'on les voit si bien organisés, créatifs et articulés. Tout comme nous, vous savez très bien que plusieurs de ces soi-disant « casseurs » sont une minorité et plus souvent qu'autrement il ne sont même pas des étudiants. Tout

comme nous, vous savez très bien que la très grande majorité de ces jeunes sont pacifiques. Par votre attitude, vous salissez cette jeunesse québécoise comme personne ne l'avait fait avant vous. Comment peut-on démontrer aussi peu de foi envers notre jeunesse?

Le plus triste, c'est que vous balayez du revers de la main tout le fond du débat.

Non, Monsieur Charest, on ne s'attend pas de vous d'avoir une « juste part » des redevances des compagnies minières. On ne s'attend pas de vous que vous nationalisiez nos richesses collectives avec le Plan Nord, afin que nous puissions préserver nos acquis sociaux. On ne s'attend pas de vous que vous instauriez des paliers d'imposition plus progressifs afin que les plus riches participent davantage à l'assiette fiscale. On ne s'attend pas de vous que vous reconnaissez le caractère distinct de la société québécoise pour le bien commun, mais s'il vous plaît, n'entachez pas toute une génération en la taxant de violente et en lui refusant tout dialogue sous de faux prétextes.

**Patrice Côté**  
Sherbrooke

### 50 cents par jour!

Depuis quand un gouvernement présente-t-il ses états financiers ou ses offres en les divisant par jour?

Ce qui est présenté aux étudiants revient à 50 cents par jour, nous dit Jean Charest... Est-ce que le coût de la prochaine hausse de nos impôts sera aussi présenté par jour? Par heure tant qu'à y être...

**Ce n'est pas la négociation d'un forfait de cellulaire.**

Ce n'est pas sérieux et c'est même insultant.

Il vaudrait sans doute mieux tout arrêter là et proposer des états généraux pour évaluer la situation dans son ensemble.

Ce n'est pas la négociation d'un forfait de cellulaire quand même...

**Josette St-Onge**  
Sherbrooke

14 La Tribune - Sherbrooke mercredi 2 mai 2012

## À l'aide citoyens

Le système d'éducation est pris en otage. Partout au Québec, on essaie de dresser les étudiantEs contre les contribuables, les administrations contre les grévistes, les professeurEs contre les piqueteurs, le droit contre la démocratie. En réalité, c'est tout le système d'éducation et ses acteurs qui sont en train de se souder sous des injonctions qui se révèlent inapplicables et un gouvernement ayant laissé pourrir un conflit social sur le dos de la scolarisation des jeunes Québécois.

Ce gouvernement aura tout fait, depuis les premiers jours du conflit, pour briser le consensus qui prévaut au Québec voulant que les étudiantEs puissent légitimement se mettre en grève. La société québécoise reconnaît ce droit depuis longtemps. Ainsi, les étudiantEs prononcent des grèves, les directions lèvent les cours en conséquence et

rééchelonnent les calendriers scolaires, et les gouvernements négocient pour que reprennent les cours; le tout, depuis des décennies au Québec, avec pour résultat des acquis démocratiques importants.

Partout où des injonctions sont tombées récemment, elles se sont révélées inapplicables. Le Cégep de Sherbrooke subit à son tour cette situation. La raison en est simple. Le coût humain et matériel qu'entraînerait le recours à la force policière pour appliquer l'injonction de la Cour supérieure est inadmissible. Nous sommes rassurés et admiratifs devant le courage dont fait preuve notre administration actuellement : elle n'a pas assez de sang dans les yeux pour envoyer des policiers tabasser 500 étudiantEs aux portes de son établissement, alors même que ce piquetage est le résultat d'un vote de grève. En plus de mettre en

peril l'intégrité physique de tout le monde, le contexte qui en résulterait serait tout sauf propice aux études. On n'enseigne, on n'étudie pas sous escorte policière.

Nous sommes inquiets, désespérés de nous lever chaque matin en nous demandant si nos étudiantEs devront aujourd'hui se faire arrêter, matraquer et emprisonner pour être socialement reconnus. La situation actuelle met tout le monde dans une position intenable. Les administrations : entre l'obéissance à la loi et l'imperatif de la sécurité de leurs employéEs et leurs étudiantEs. Les enseignantEs et autres employéEs : entre

l'obligation de faire leur travail — sous menace d'outrage au tribunal — et celle de protéger leur sécurité personnelle. Les étudiantEs : entre la loi, qui leur ordonne de ne pas piquer, et la démocratie, qui leur ordonne de piquer.

En forçant la fermeture du Cégep, les étudiantEs sauvent chaque matin, à l'arraché, le climat de travail et la conscience de tout le monde. Ils soudent notre communauté malgré toutes les forces qui s'acharnent à la diviser. Ils font tout cela en mettant leur tête à prix, se rendant passibles d'outrage au tribunal. Égoïstes, gâtés et individualistes nous étudiantEs ? Assez de cette

grotesque propagande !

Et dans ce contexte anormal, on voudrait qu'on tienne les cours de « façon normale » ? Aussi bien nous ordonner de mentir à la face du monde ! La vérité, la voici : tout un système d'éducation et huit millions de citoyenNEs sont actuellement pris en otage pour des raisons électoralistes.

A l'aide citoyenNEs ! A l'aide !

**Philippe Langlois**  
Professeur de philosophie  
Cégep de Sherbrooke  
Et 213 cosignataires,  
enseignantEs, employéEs de soutien et professionnelEs du Cégep de Sherbrooke

## Si on savait compter...

À la lumière des chiffres présentés dans *La Tribune* d'hier dans l'article *Des gagnants et des perdants* (page 6), force est de constater que si l'on savait compter au Québec, le conflit serait terminé depuis la dernière offre faite par le gouvernement du Québec.

Dans cet article, le fiscaliste Luc Godbout montre que malgré la hausse des frais de scolarité, les modifications apportées au régime des prêts et bourses font en sorte qu'un étudiant dont les parents gagnent 45 000 \$ par an se retrouvera avec 3581 \$ de plus dans ses poches que par rapport au statu quo.

M. Godbout estime que tous les jeunes dont les parents gagnent moins de 65 000 \$ seront plus riches ou dans la même situation suite à la hausse des frais de scolarité.

Voilà de l'information nouvelle à laquelle on aimerait bien confronter les leaders étudiants qui nous disent que l'accessibilité aux études est au cœur de leur lutte. C'est une position intenable à la lumière de ces données.

Si on savait compter, le conflit serait terminé.

**Hélène Dauphinais, économiste**  
Cégep de Sherbrooke

## Tout le monde y gagne

L'offre que propose le gouvernement Charest est plus que raisonnable; elle est même bénéfique pour tout le monde, car elle permettra aux étudiants les moins nantis et de classe moyenne d'avoir plus d'argent en poche comparativement à ce qu'ils ont présentement. Je n'invente rien; c'est ce que le professeur Luc Godbout, expert en fiscalité à notre belle Université de Sherbrooke, a démontré.

En y pensant bien, tout le monde y gagne donc. (...) Les familles des étudiants aussi en bénéficieront, car elles n'auront pas à payer plus d'impôts pour financer le système d'éducation,

comme l'a dit la ministre Line Beauchamp. Quant aux universités, elles auront du meilleur financement pour avoir de meilleurs équipements et de meilleurs professeurs et on va continuer à attirer des jeunes dans la région grâce à ça.

Si l'enjeu ici est vraiment l'accessibilité aux études, les étudiants doivent accepter l'offre et retourner en classe. S'ils décident de ne pas l'accepter, nous serons tous perdants et les étudiants n'auront qu'eux-mêmes à blâmer.

**Claude Bonin**  
Sherbrooke



**La Tribune**

SI VOUS AVEZ UNE INFORMATION À COMMUNIQUER  
À NOTRE ÉQUIPE DE JOURNALISTES, ÉCRIVEZ À :

redaction@latribune.qc.ca ou appelez au 819 564-5454

# MERCI !

1 AN DÉJÀ ! LE 2 MAI 2011  
VOUS M'AVEZ ACCORDÉ  
VOTRE CONFIANCE.  
ON CONTINUE !

« Le privilège que vous m'avez donné de vous représenter est un grand honneur pour moi.

Chaque jour, dans chacun des sujets que j'aborde, Sherbrooke est au cœur de ma réflexion et de mes actions. »

- **Pierre-Luc Dusseault**  
député de Sherbrooke



Un message de

**Pierre-Luc Dusseault**, député de Sherbrooke

100, rue Belvédère Sud Pierre-Luc.Dusseault@parl.gc.ca

Bureau 130

PLDusseault.ca

Sherbrooke J1H 4B5

facebook.com/PLDusseault

819-564-4200

@PLDusseault



Sherbrooke mercredi 2 mai 2012 - La Tribune 15